

PROPAIN

PROPAIN



CUSTOM HANDCRAFTED
MOUNTAIN BIKES

// DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE EN VERTU DE LA DIRECTIVE UE 2006/42/CE « MACHINES »

Propain Bicycles GmbH
Schachenstraße 39
88267 Vogt
Directeur général Robert Krauss / David Assfalg
Téléphone : 0751 201802-22
Email : info@propain-bikes.com

Référence du produit : Propain Ekano 165 & 150 - EPAC-Mountainbike
Numéro de cadre : Size-Year-Month-Model-001->999 *
Numéro de produit : 000871-AD
Année de fabrication : 2019
Millésime : 2020
Désignation / numéro de produit - Batterie : Shimano Steps 8035 / KBTE8035A
Désignation / numéro de produit - Moteur : Shimano EP8 / DU-EP800
Désignation / numéro de produit - Chargeur : Shimano / K-ECE60001X

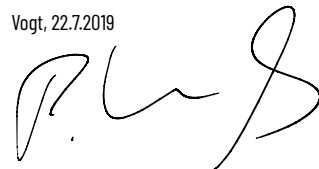
*

Taille : SM, MD, LG, XL
Année : 19, 20, 21 etc.
Mois : 01, 02, 03 etc.
Modèle : E = Ekano
001-> 999 numéros consécutifs

Nous certifions que les produits désignés ci-dessus répondent aux exigences des directives européennes suivantes :

Directive 2006/42/CE « Machines »
Directive 2014/30/UE « Compatibilité électromagnétique (CEM) »
Directive 2014/35/UE « Basse Tension »
DIN EN ISO 12100:2010 Evaluation des risques
EN ISO 4210:2014 et :2015
EN 15194:2017

Lieu, date
Vogt, 22.7.2019

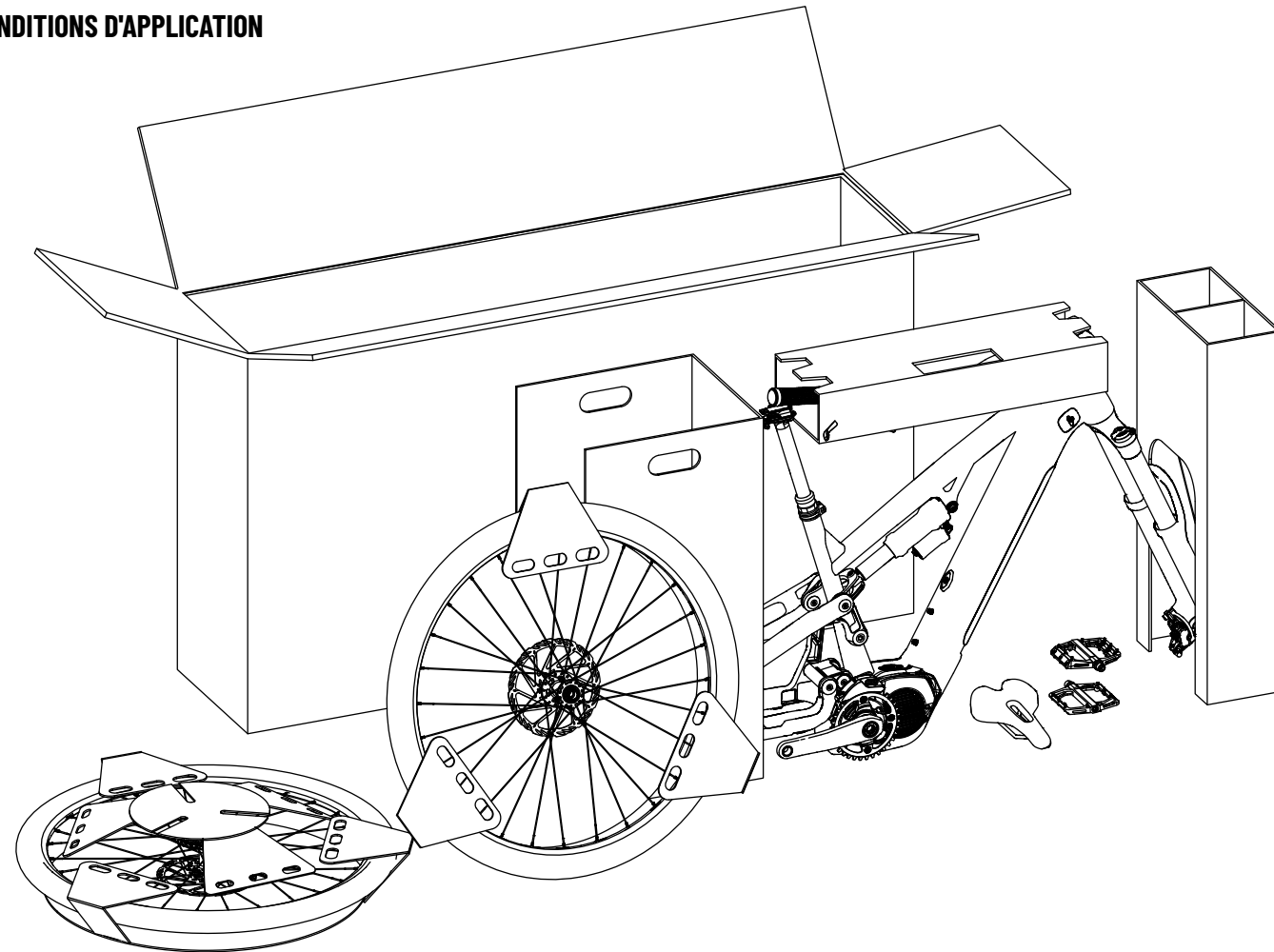


Signature du Directeur général
Dipl. Ing. Robert Krauss



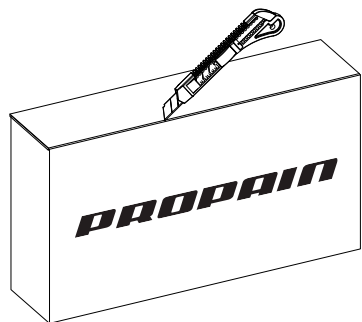
Signature Responsable Documentation CE
BEng Florian Gärtner

// CONDITIONS D'APPLICATION



// DÉBALLAGE

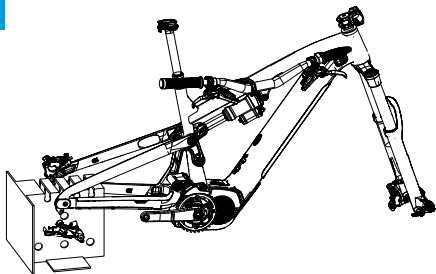
1



Ouvrez soigneusement le carton d'emballage sur son côté supérieur.

→ Vérifiez bien que les composants n'ont pas subi de dommage !

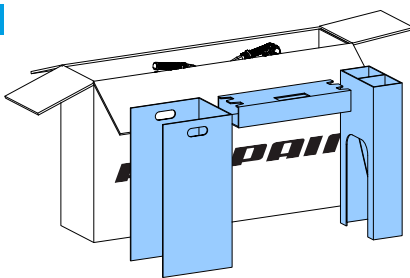
4



Sortez maintenant soigneusement le vélo du carton.

→ Faites bien attention au guidon, à la fourche de suspension et au dérailleur arrière. Pour la suite de l'assemblage, fixez le vélo sur un pied d'atelier ou placez-le au sol dans la fixation de triangle arrière.

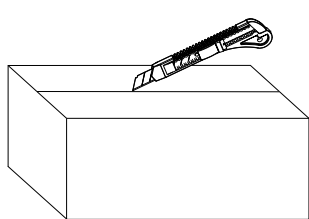
2



Retirez la fixation du guidon, du triangle arrière et de la fourche.

→ Lors du retrait, veillez à extraire soigneusement le guidon de sa fixation. Vous éviterez ainsi d'endommager la peinture avec le guidon.

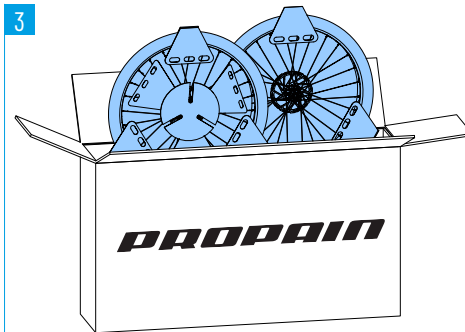
5



Ouvrez le carton à petites pièces.

→ Les pédales, la selle, la clé dynamométrique, les petites pièces ainsi que les vêtements/marchandises éventuellement achetés en même temps que le vélo se trouvent dans ce carton.
→ Voir page suivante pour les instructions d'utilisation de la clé dynamométrique.

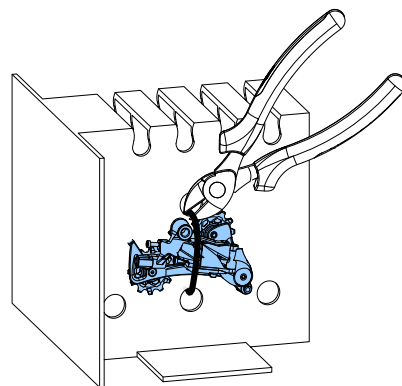
3



Sortez soigneusement les deux roues.

→ Soyez particulièrement vigilants lors de cette étape afin d'éviter tout dégât.

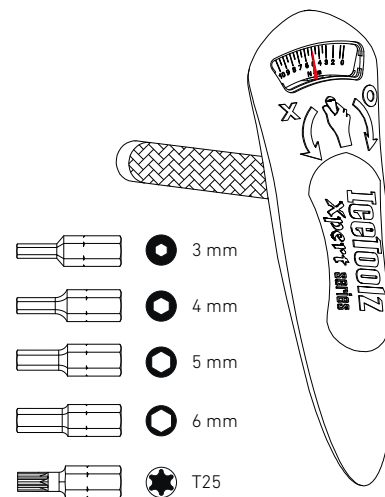
6



Libérez le dérailleur arrière de la fixation de triangle arrière.

// UTILISATION DE LA CLÉ DYNAMOMÉTRIQUE

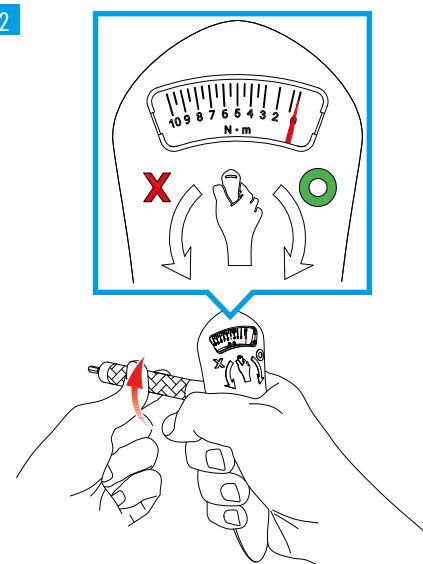
1



Cinq embouts différents sont fournis dans le manche de la clé dynamométrique :

- Embout hexagonal 3 mm
- Embout hexagonal 4 mm
- Embout hexagonal 5 mm
- Embout hexagonal 6 mm
- Embout hexalobé T25

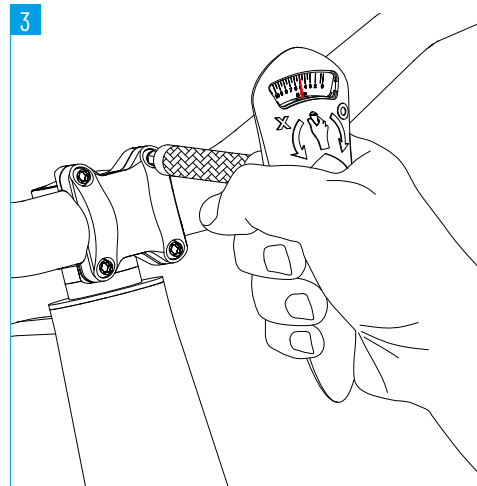
2



Réglez la position neutre de la clé :

Avant chaque utilisation de la clé dynamométrique, vérifiez que l'aiguille pointe sur le « 0 » en l'absence de contrainte. Sinon, tenez fermement la clé dynamométrique et tournez la tige dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'aiguille pointe sur « 0 ».

3

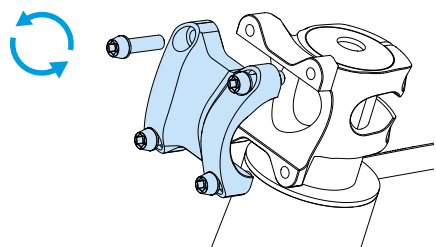


Serrez les vis au moyen de la clé dynamométrique :

1. Insérez l'embout respectif dans la tige de la clé dynamométrique.
2. Réglez la position neutre de la clé.
3. Tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'aiguille atteigne la valeur de couple souhaitée sur l'échelle.
→ Seules les vis avec un pas à droite peuvent être utilisées avec cette clé.
→ La clé dynamométrique couvre une plage de 0 à 10 Nm. Ne pas utiliser cette clé dynamométrique pour des valeurs de couple plus élevées !

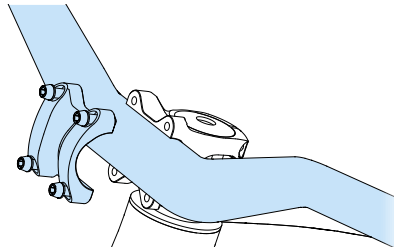
// MONTAGE DU GUIDON

1



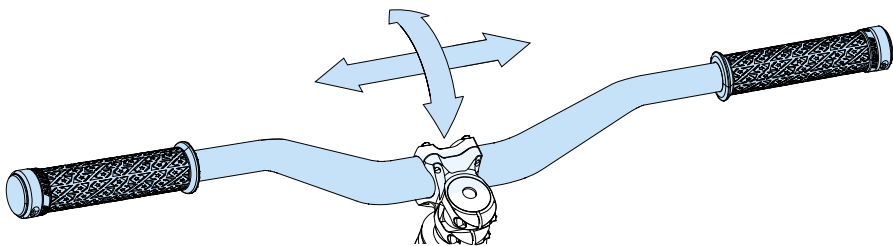
1. Desserrez les vis du collier de serrage de la potence.
2. Retirez le collier de serrage du guidon et les vis.

2



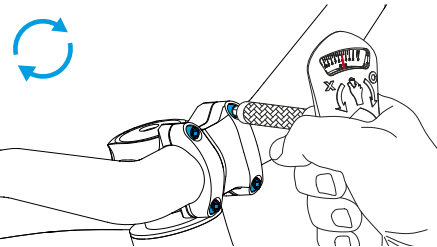
1. Mettez en place le guidon sur la potence.
2. Mettez en place le collier de serrage du guidon et tournez manuellement les vis sur quelques tours.

3



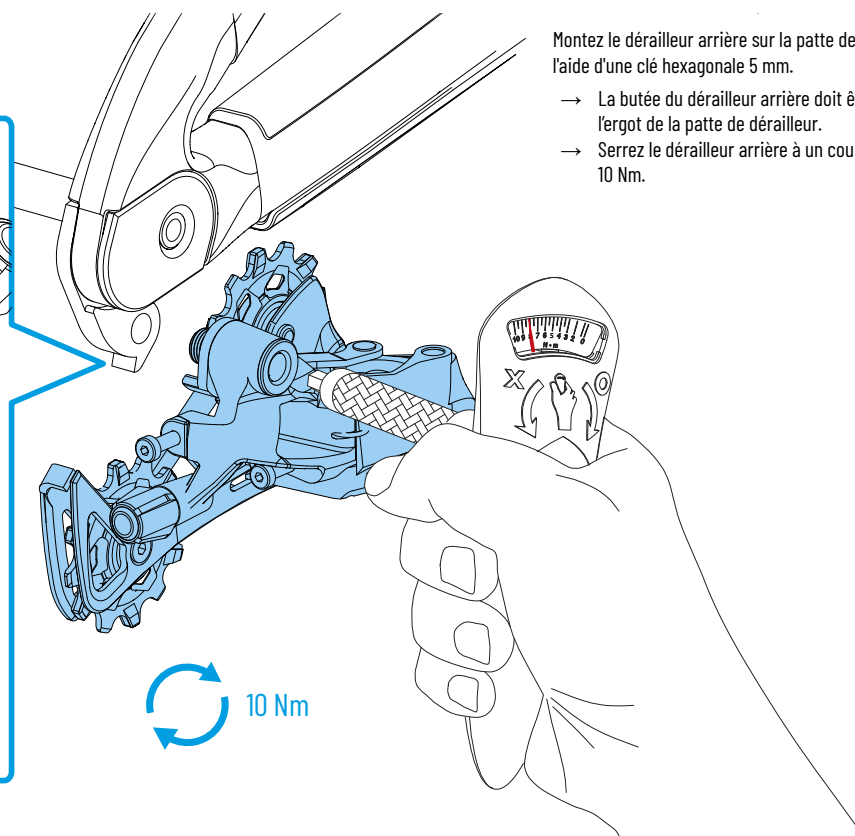
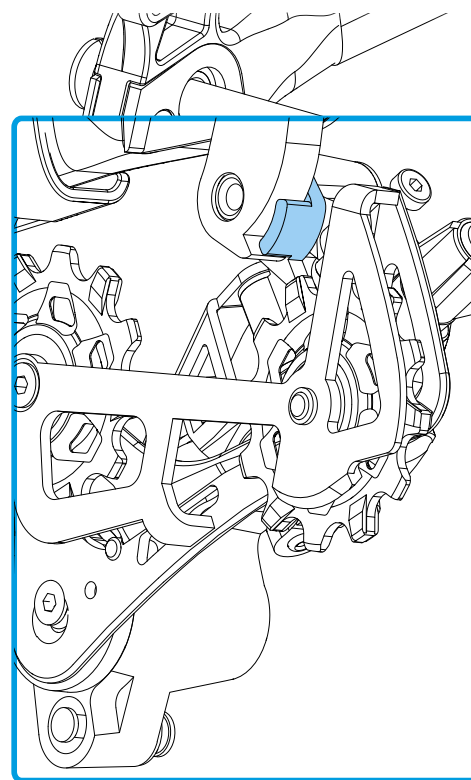
1. Centrez le guidon et ajustez son inclinaison selon vos préférences.
2. Ajustez le levier de frein et la manette de changement de vitesse à l'inclinaison du guidon.

4



1. Vissez les deux vis de serrage supérieures et serrez-les au couple de serrage gravé au laser sur le collier ou la potence.
2. Vissez les deux vis de serrage inférieures et serrez-les au couple de serrage gravé au laser sur le collier.

// MONTAGE DU DÉRAILLEUR ARRIÈRE

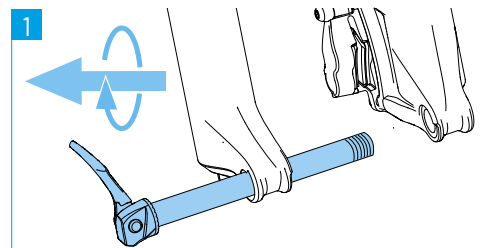


Montez le dérailleur arrière sur la patte de dérailleur du cadre à l'aide d'une clé hexagonale 5 mm.

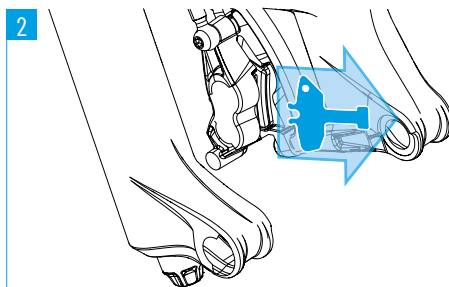
- La butée du dérailleur arrière doit être en contact avec l'ergot de la patte de dérailleur.
- Serrez le dérailleur arrière à un couple de 10 Nm.

// MONTAGE DE LA ROUE AVANT

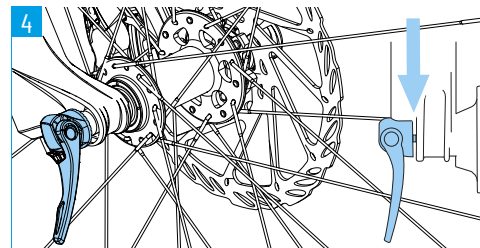
Selon le constructeur de la fourche de suspension, l'axe de roue doit être enfilé de la droite ou de la gauche à travers l'extrémité basse de la fourche.



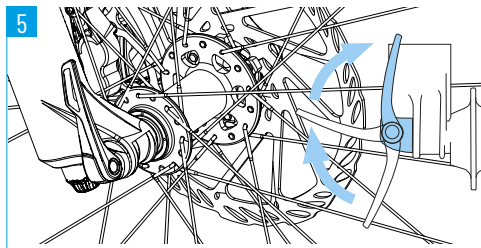
Retirez de la fourche l'axe de roue.



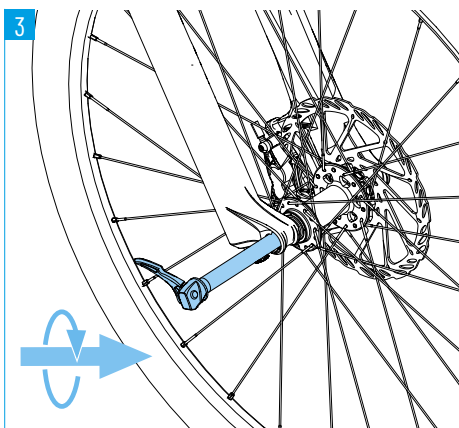
1. Retirez aussi le système de sécurité de transport entre les patins ou plaquettes de frein.
2. Gardez le système de sécurité pour un éventuel transport de votre vélo à un moment donné.



Vissez l'axe de roue dans le filetage de la patte de fourche jusqu'à ce que seul un petit interstice soit visible entre l'axe de roue et la patte de fourche.

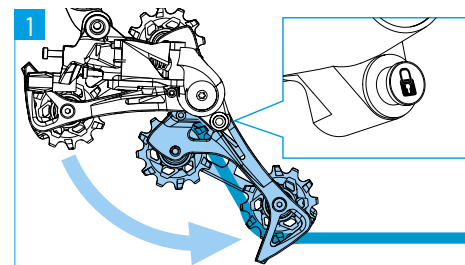


1. Rabattez le levier de l'axe de roue.
2. Il ne faut pas qu'il y ait encore un interstice entre l'axe de roue et la patte de fourche.
 - La fermeture du levier nécessite d'appliquer une pression manuelle croissante jusqu'à ce que le levier soit complètement rabattu. Pour accroître la tension, rouvrez le levier et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre. Refermez-le ensuite et vérifiez la tension à nouveau. Répétez cette procédure jusqu'à ce que la tension soit bonne puis rabattez le levier.



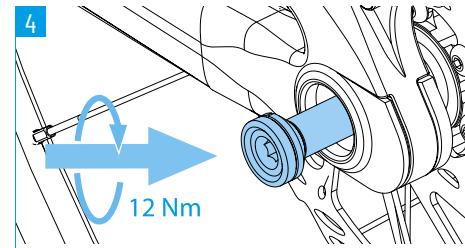
1. Passez la roue dans les pattes d'extrémité de la fourche de suspension. Le disque de frein doit alors être enfilé entre les plaquettes de frein.
2. Faites passer le levier de l'axe de roue en position ouverte et introduisez l'axe de roue du côté de la cassette (à droite dans le sens de la marche) dans les pattes d'extrémité de la fourche et dans le moyeu de la roue.

// MONTAGE DE LA ROUE ARRIÈRE

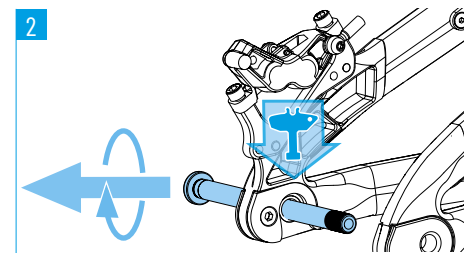


Activez la fonction Cage Lock. Pour ce faire, tirez la chappe du dérailleur arrière vers l'avant et appuyez sur le bouton Cage Lock de symbole .

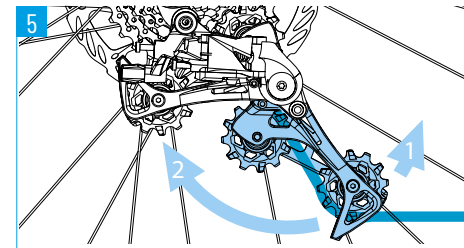
→ La chappe du dérailleur arrière reste en position inclinée vers l'avant lorsque la fonction Cage Lock est activée. La mise en place de la roue arrière est ainsi facilitée.



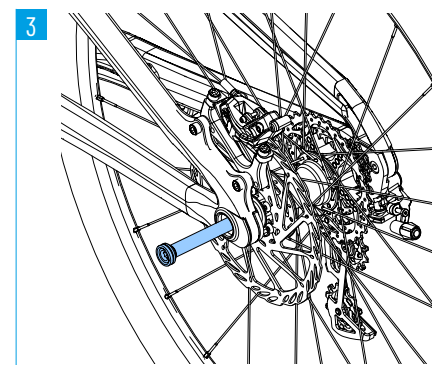
Faites tourner l'axe de roue à l'aide d'une clé hexagonale 6 mm dans les pattes d'extrémité et serrez l'axe de roue à un couple de 12 Nm.



1. Retirez du cadre l'axe de roue.
2. Retirez aussi le système de sécurité de transport entre les patins ou plaquettes de frein.
3. Gardez le système de sécurité pour un éventuel transport de votre vélo à un moment donné.

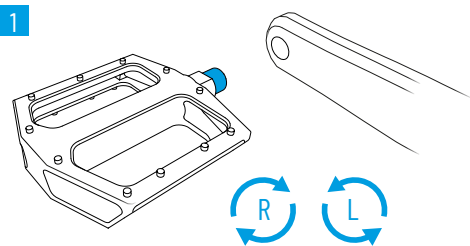


Désactivez la fonction Cage Lock. Pour ce faire, tirez la chappe du dérailleur arrière légèrement vers l'avant et laissez prudemment le dérailleur arrière revenir à sa position d'origine.



1. Mettez la roue arrière en place dans les pattes d'extrémité du cadre .
 - Le disque de frein doit alors être enfilé entre les plaquettes de frein.
 - Placez la chaîne sur le plus petit pignon de la cassette.
2. Introduisez l'axe de roue dans les pattes d'extrémité de la fourche et dans le moyeu de la roue du côté frein (à gauche dans le sens de la marche).

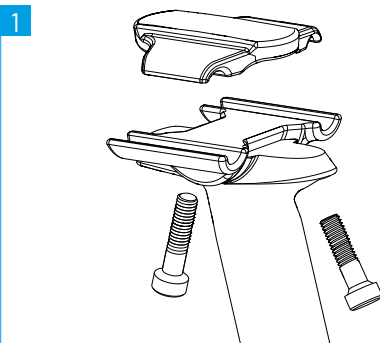
// MONTAGE DES PÉDALES



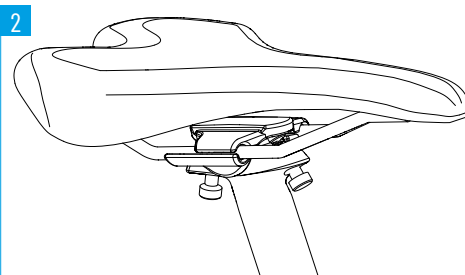
L'une de vos pédales possède un filetage à droite et l'autre un filetage à gauche. Le côté de montage des pédales est généralement identifié par la lettre « L » (gauche) ou « R » (droite). La pédale gauche de certaines pédales est marquée par une rainure dans l'axe.

1. Graissez légèrement le filetage de la pédale.
2. Faites tourner la pédale gauche dans le filetage de la manivelle gauche dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et serrez-la avec une clé dynamométrique à un couple de serrage de 35 Nm.
3. Faites tourner la pédale droite dans le filetage de la manivelle droite dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-la avec une clé dynamométrique à un couple de serrage de 35 Nm.

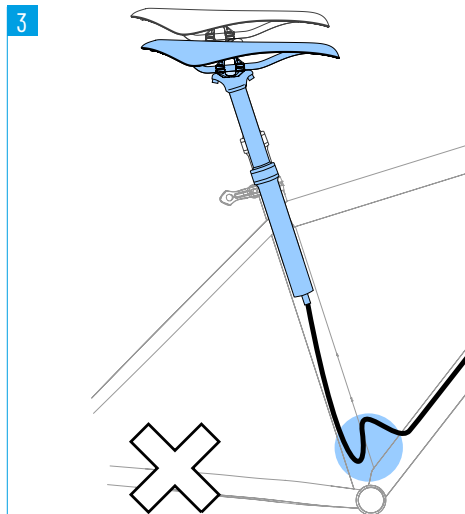
// MONTAGE DE LA SELLE



Retirez les vis du collier de serrage de la selle et ôtez le collier supérieur.



1. Fixez le collier de serrage supérieur aux tringles de la selle.
2. Orientez la selle selon vos préférences et resserrez les vis de fixation.



Réglage de la hauteur d'assise :

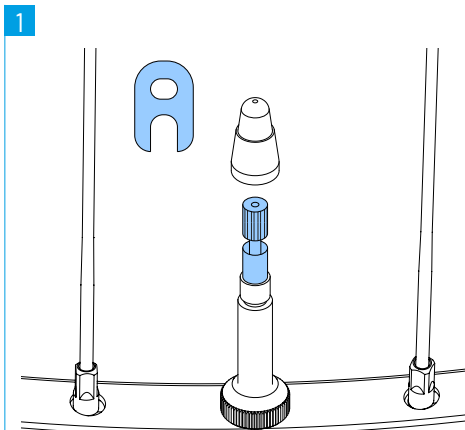
Attention : Lors du réglage de la hauteur d'assise, le câble doit accompagner la tige de selle. Dans le cas contraire, le câble peut se tordre et être endommagé.

1. Ouvrez le collier de serrage de la selle.
2. Faites prudemment et lentement coulisser la tige de selle dans le cadre, dans un sens ou dans l'autre. Le câble doit accompagner simultanément le mouvement de la tige de selle au niveau de l'ouverture dans le cadre (le pousser ou le tirer).
3. Fermez le collier de serrage de la selle.

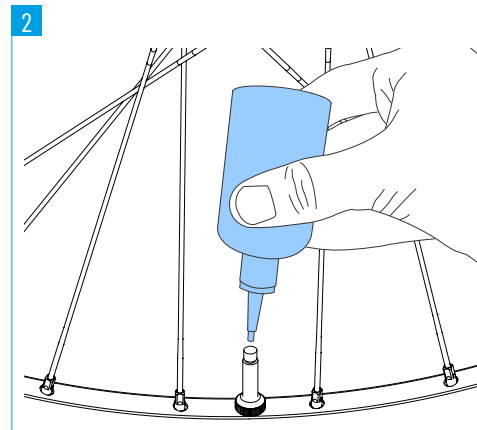
// GONFLER LES PNEUS

Si vous avez commandé votre vélo sans l'option Tubeless Setup, gonflez les pneus à une pression d'environ 2 bars.

Si votre vélo dispose de l'option Tubeless Setup, avant la première sortie, introduisez dans les deux pneus le liquide d'étanchéité fourni.



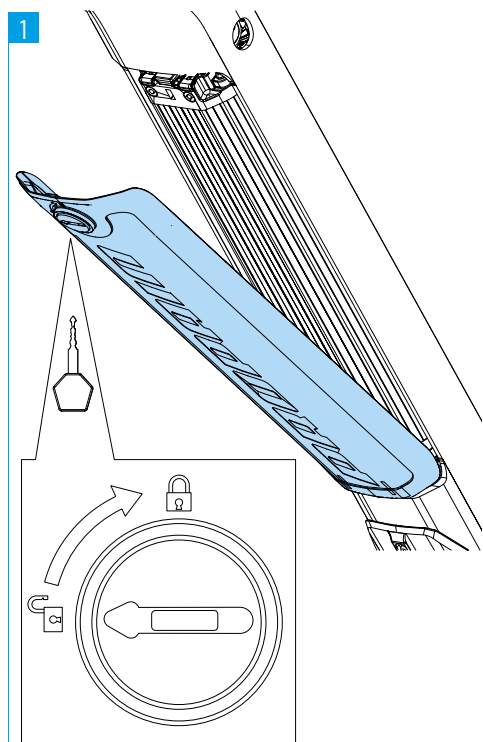
1. Faites sortir l'air complètement du pneu.
2. Dévissez le bouchon de valve.
3. Dévissez l'insert de valve et extrayez-le de la valve à l'aide de la clé de valve fournie.



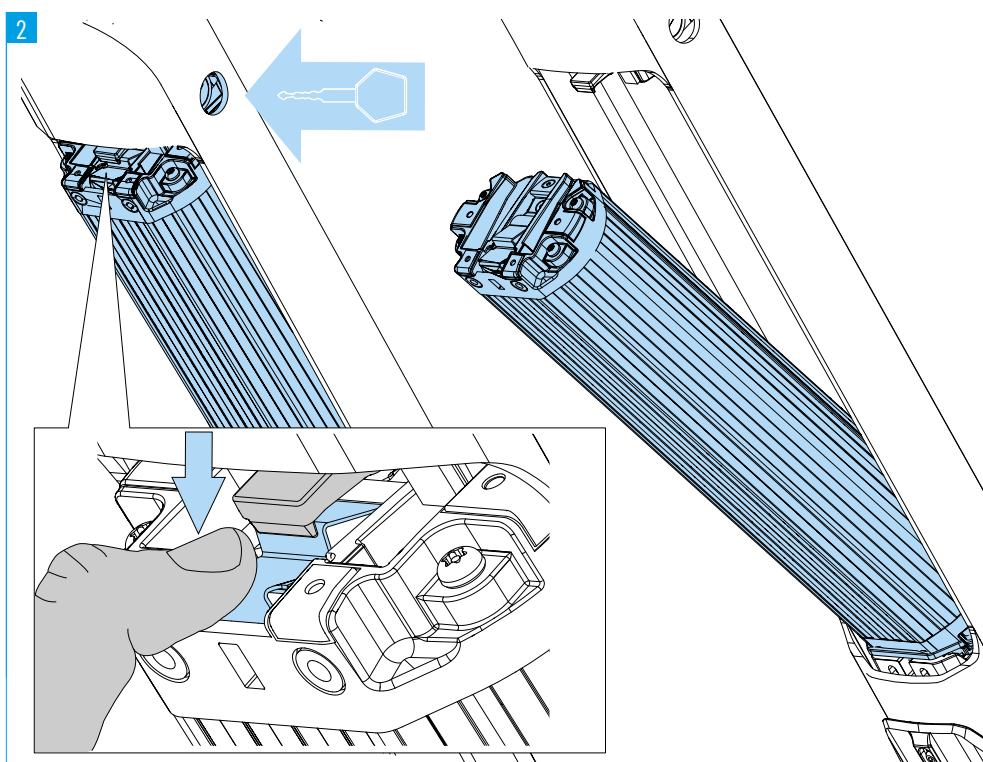
1. Agitez pendant environ une minute le liquide d'étanchéité fourni.
2. Introduisez le liquide d'étanchéité dans le pneu par la valve. Il convient d'utiliser environ 60 ml de liquide d'étanchéité par pneu.
3. Faites tourner l'insert de valve dans la valve à l'aide de la clé de valve et serrez l'insert de valve à la main.

3. 1. Gonflez le pneu à environ 2 bars.
2. Assurez-vous du bon positionnement du pneu.
→ Sur toute la circonférence, le pneu doit reposer de manière uniforme sur la jante. Si ce n'est pas le cas, évacuer l'air, enfoncer le pneu au centre de la base de la jante et répéter la procédure.
→ En cas de doute, faire vérifier la fixation du pneu par un spécialiste !
3. Faites tourner lentement la roue en agitant pour répartir le liquide d'étanchéité sur toute la surface intérieure du pneu.
4. Une fois que le pneu est étanche, évacuer de l'air pour atteindre la pression souhaitée.
5. Revissez le bouchon de valve.
6. Effectuez un bref parcours test et vérifiez régulièrement la pression des pneus.

// RETRAIT DE LA BATTERIE

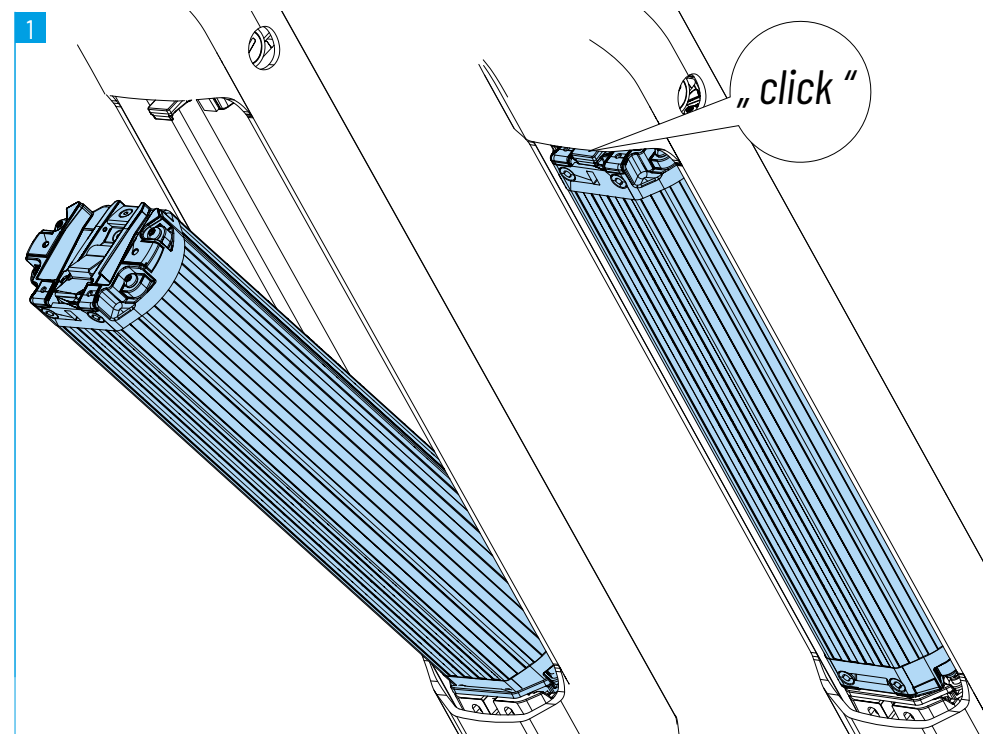


1. Placez la clé dans la serrure du capot et faites-la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Faites pivoter le capot vers le bas et retirez-le.

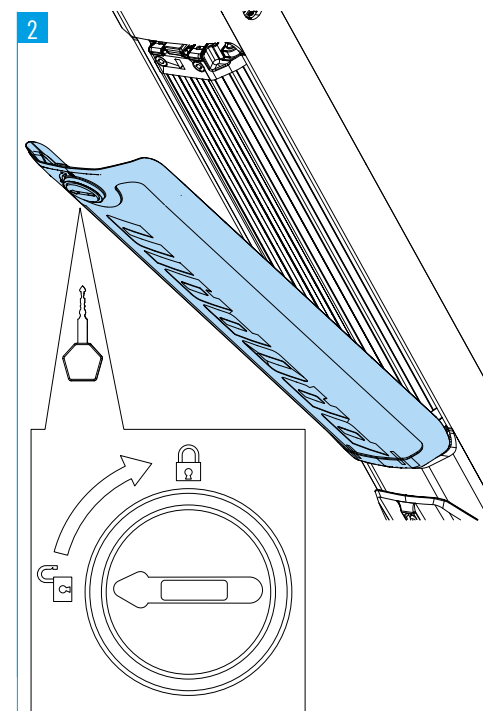


1. Placez la clé dans la serrure de la batterie et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
→ La batterie descend jusqu'au verrouillage en position de retrait.
2. Tenez fermement la batterie, appuyez manuellement sur le dispositif de déverrouillage, faites pivoter la batterie vers le bas et retirez-la.

// INSTALLATION DE LA BATTERIE



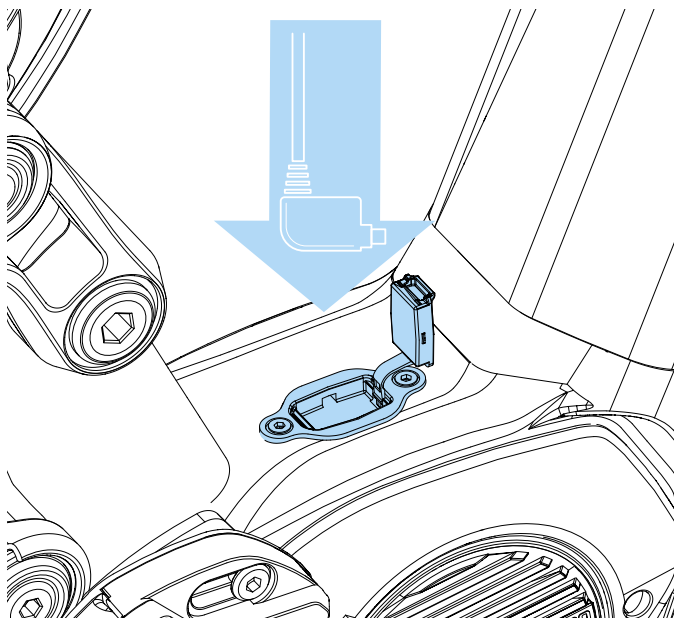
1. Placez l'extrémité inférieure de la batterie sur le guide inférieur.
2. Faites pivoter la batterie vers le haut jusqu'à ce qu'elle s'enclenche dans le verrou.
→ La batterie s'enclenche dans le verrou avec un "clic" clairement audible.
3. Vérifiez le positionnement ferme de la batterie.



1. Placez l'extrémité inférieure du capot sur le guide inférieur et faites pivoter le capot vers le haut.
2. Placez la clé dans la serrure du capot et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Vérifiez le positionnement ferme du capot.

// RECHARGER LA BATTERIE

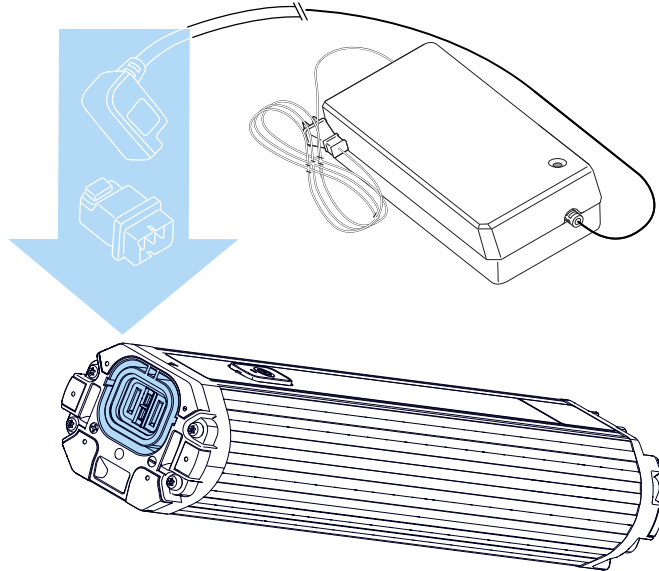
1 // CHARGE DE LA BATTERIE LORSQU'ELLE EST INSTALLÉE



Bien lire le mode d'emploi de la batterie avant la charge et son utilisation !

1. Soulevez le capuchon anti-poussière du raccord de charge.
2. Connectez le chargeur à la prise de charge de la batterie et raccordez le chargeur à une prise de courant.
→ La batterie est complètement chargée lorsque la DEL du chargeur s'éteint.

2 // CHARGE DE LA BATTERIE LORSQU'ELLE N'EST PAS INSTALLÉE

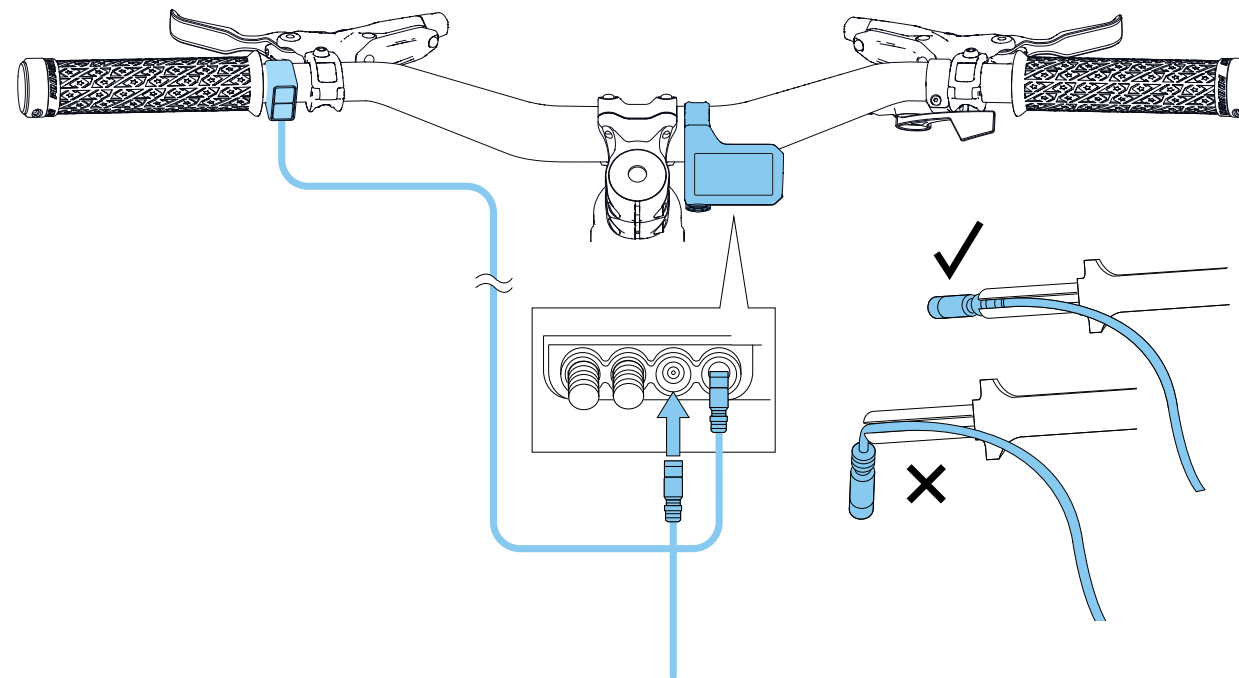


Bien lire le mode d'emploi de la batterie avant la charge et son utilisation !

1. Retirez la batterie (voir page précédente).
2. Branchez l'adaptateur dans la prise de charge de la batterie. L'adaptateur se trouve dans le carton, avec les autres accessoires.
3. Connectez le chargeur à la prise de l'adaptateur et raccordez le chargeur à une prise de courant.
→ La batterie est complètement chargée lorsque la DEL du chargeur s'éteint.

// RACCORDEMENT DE L'AFFICHAGE ET DE L'UNITÉ DE COMMANDE

1

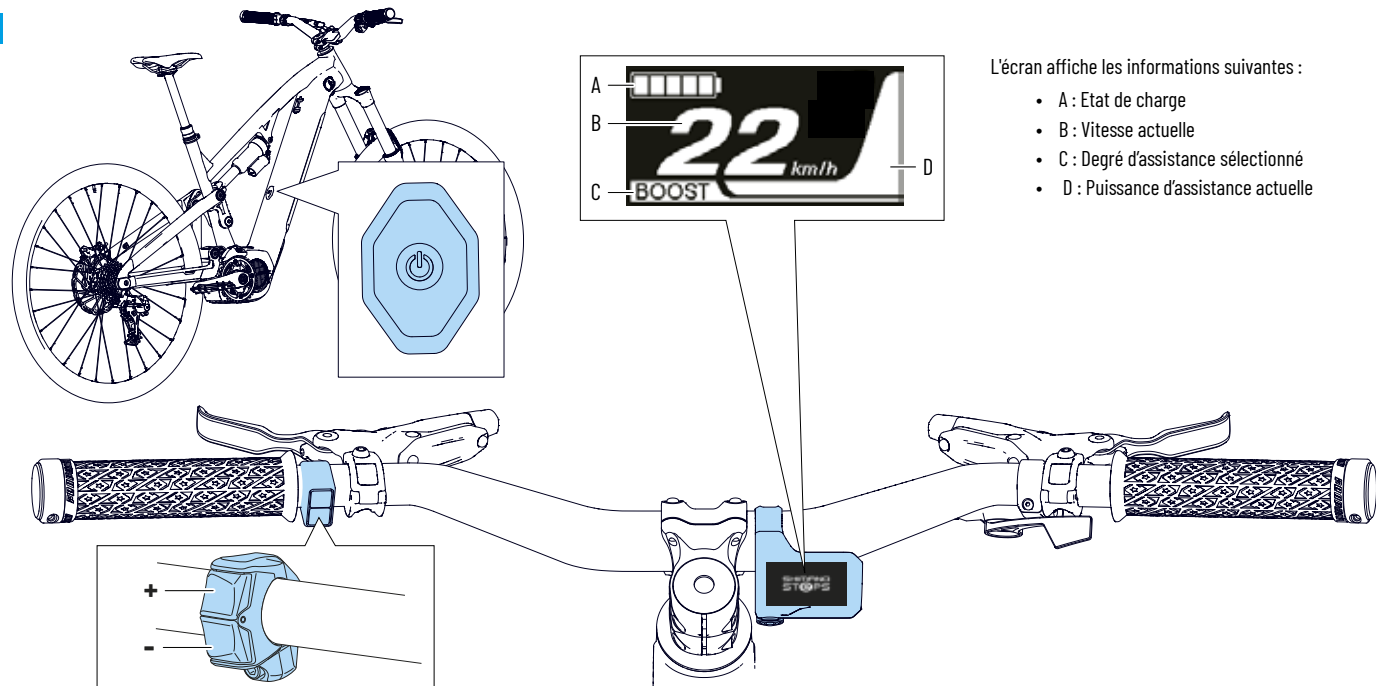


1. Munissez-vous de l'outil fourni pour le montage du connecteur.
2. A l'aide de l'outil, insérez soigneusement le connecteur du câble entre l'écran et l'unité de commande dans la fente libre du côté inférieur de l'écran.
→ Le câble ne doit pas être tordu.
→ L'enclenchement du connecteur doit se ressentir.

// ALLUMER LE VÉLO

Avant la première utilisation, la batterie doit être connectée au chargeur pour être activée. Sans activation et charge de la batterie, vous ne pourrez pas allumer votre vélo !

1



- Appuyez sur le bouton ON/OFF sur le tube inférieur.
 - Après 3 secondes, le système est activé et l'affichage s'allume sur le guidon.
 - Lors de l'activation, il est impératif de ne pas appuyer sur les pédales. Le système se calibre de lui-même.
- Utilisez l'interrupteur à bascule sur le guidon pour sélectionner le degré d'assistance. Avec la bascule supérieure, le degré d'assistance augmente ; avec la bascule inférieure, il est réduit.
 - Trois degrés d'assistance sont disponibles : ECO, TRAIL et BOOST.

L'écran affiche les informations suivantes :

- A : Etat de charge
- B : Vitesse actuelle
- C : Degré d'assistance sélectionné
- D : Puissance d'assistance actuelle

// REGLAGE DES ELEMENTS DE SUSPENSION

Votre vélo est livré avec un réglage de base des éléments de suspension. Avant la première sortie, la pression de l'air dans les éléments de suspension doit être adaptée à votre poids.

1



- Dévissez le bouchon de valve de l'amortisseur / de la fourche de suspension.
- Visser la pompe à amortisseur et régler l'amortisseur / la fourche de suspension à la pression souhaitée.
 - Suivez les instructions d'utilisation de la pompe à amortisseur.
 - Nous recommandons une précontrainte (SAG) de 15 à 20 % sur la fourche de suspension et de 20 à 30 % sur l'amortisseur.Respectez impérativement les recommandations du fabricant des éléments de suspension relatives à la pression de l'air. Les notices correspondantes sont jointes.
- Dévisser la pompe à amortisseur et visser le bouchon de la valve.

* La pression de l'air dans vos éléments de suspension est ajustée par le biais de ce que l'on appelle le SAG (course négative de suspension). Le SAG est la mesure qui correspond à l'enfoncement de la fourche de suspension et de l'amortisseur en fonction du poids du cycliste. Pour la détermination du SAG, asseyez-vous sur le vélo avec votre équipement complet (casque, sac à dos, chaussures, etc.) et adoptez une position de conduite normale. L'air ne peut pas s'échapper lors du dévissage de la pompe à amortisseur.

// AVANT LA PREMIERE SORTIE

1 RÈGLEMENTATION RELATIVE À L'UTILISATION



Respectez la réglementation relative à l'EKANO :

UTILISATION CONFORME À LA RÉGLEMENTATION

Le champ d'utilisation des vélos est subdivisé en cinq catégories – des trajets sur chaussées bitumées à l'utilisation en freeride ou en descente sportive. L'EKANO ne doit être utilisé qu'en conformité avec les dispositions de la catégorie 4 ou inférieure. Plus de détails dans la notice d'utilisation de votre vélo.

POIDS MAXIMUM AUTORISÉ

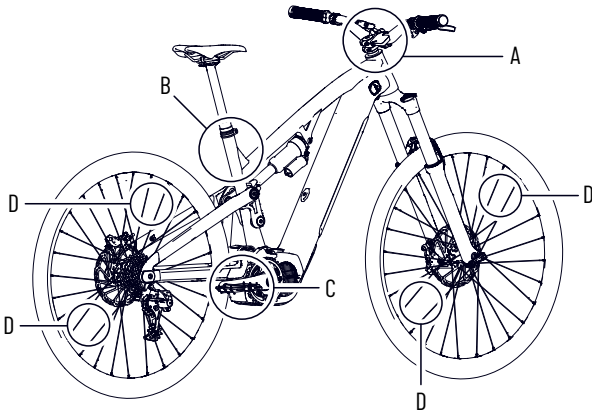
Le poids maximum autorisé (cycliste + vélo + équipement + bagages) est de 130 kg et ne doit pas être dépassé !

NOTICE D'UTILISATION

Outre cette notice, référez-vous au à la notice d'utilisation de votre vélo. Les informations du présent document doivent avoir été lues et approuvées !

2 RÉGLEMENTATION SELON LA LÉGISLATION ALLEMANDE SUR LES LICENCES ROUTIÈRES (STVZO)

Pour une utilisation de l'EKANO sur la voie publique, l'EKANO doit être équipé de feux avant et arrière, d'un réflecteur blanc visible de l'avant, d'un réflecteur rouge visible de l'arrière et de réflecteurs sur rayons. Lorsque les pédales sont installées en deuxième monte, assurez-vous qu'elles sont bien dotées de réflecteurs jaunes à la fois à l'avant et à l'arrière. Veuillez vous renseigner d'avance sur les règlements valables dans le pays où vous faites du vélo.



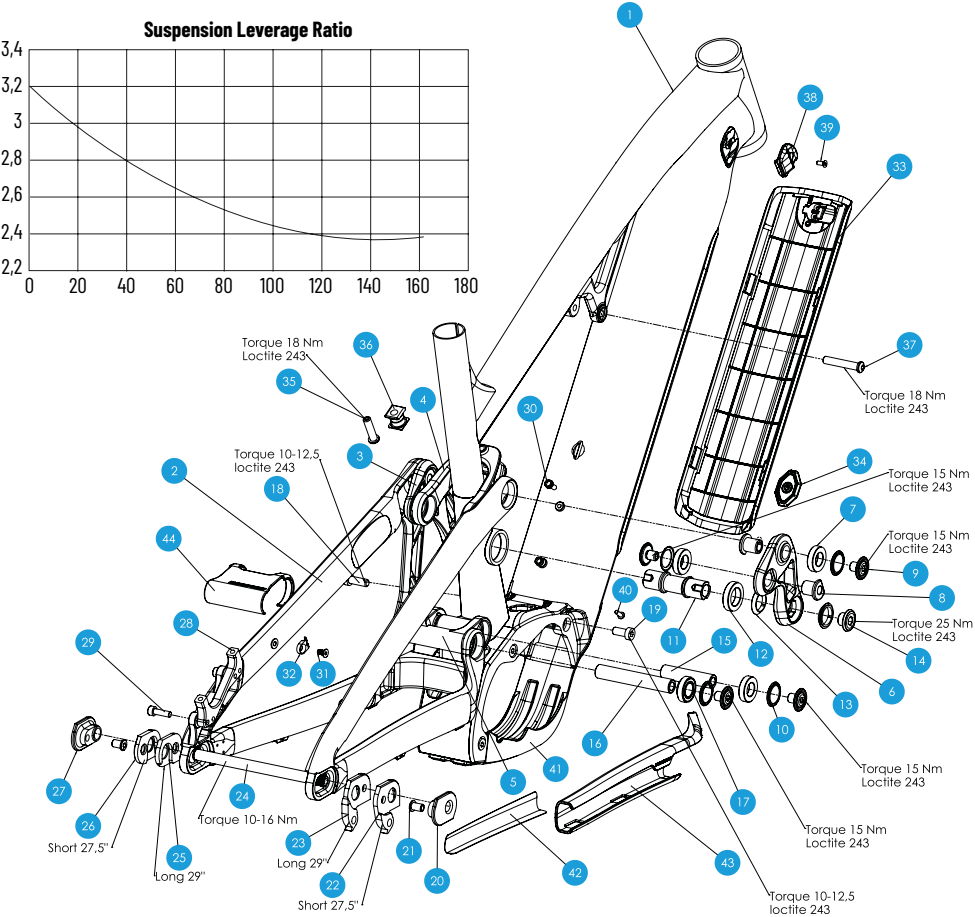
Pos.	Désignation	Remarques particulières
A	Feu avant et réflecteur blanc	Les feux avant et arrière ainsi que les réflecteurs doivent être installés au crépuscule, dans l'obscurité ou lorsque les conditions de visibilité l'exigent. Les feux et les réflecteurs doivent être solidement fixés pendant le fonctionnement et protégés contre tout dérèglage intempetif en conditions de fonctionnement normales. Ils doivent être opérationnels en permanence. Le feu avant doit être réglé de manière à ne pas aveugler les autres usagers de la route. Les feux et réflecteurs ne doivent pas être couverts.
B	Feu arrière et réflecteur rouge	
C	Réflecteurs de pédales	Les deux pédales doivent disposer de réflecteurs jaunes à l'avant et à l'arrière.
D	Réflecteurs de rayons	Les roues avant et arrière doivent disposer chacune de deux réflecteurs de rayons.

// AVANT LA PREMIERE SORTIE

Avant votre première sortie, vérifiez toutes les fonctions de base de votre vélo afin de parer aux erreurs de montage ou aux dommages dus au transport. Si votre vélo présente des défauts ou dysfonctionnements, adressez-vous à un mécanicien deux-roues diplômé pour sa révision et la prise en charge des défauts. Ne roulez jamais sur un vélo défectueux ou qui présente des défauts !

ROUES / PNEUS	Soulevez la roue avant et la roue arrière l'une après l'autre et faites-les tourner. → Il faut que les roues tournent impeccablement. → Il faut que les roues tournent tout droit et qu'elles ne soient pas voilées. → Il faut que les pneus n'entrent à aucun endroit en contact avec le cadre.
	Vérification de la pression de gonflage. → La pression de gonflage doit être d'environ 2 bar. Ne pas dépasser les pressions maximales prescrites pour la roue et le pneu utilisé.
	Vérifier le couple de serrage des axes de roue. → Le levier de l'axe de roue de la roue avant doit être serré fermement ! → L'axe de roue de la roue arrière doit être serré avec 12 Nm !
COMPOSANTS	Vérifiez le serrage de la potence : placez-vous devant le vélo, coincez la roue avant entre les genoux et essayez de tourner le guidon. → Il ne faut pas que le guidon tourne sans forcer anormalement.
	Vérifiez si vous ressentez du jeu au niveau du jeu de direction : Debout à côté du vélo, actionnez le levier de frein avant et poussez légèrement le vélo vers l'avant et vers l'arrière. → Il ne faut pas que vous notiez du jeu dans les roulements.
	Vérifiez le serrage de tous les composants et éléments attachés au vélo. → Les composants et éléments desserrés doivent être resserrés en respectant les couples prescrits. En cas de doute, contactez le service client Propain.
CADRE	Vérifiez l'éventuelle présence de dommages et déformations sur le cadre. → Celui-ci doit être exempt de tels défauts.
FOURCHE DE SUSPENSION / AMORTISSEUR	Asseyez-vous sur le vélo avec votre équipement complet (casque, sac à dos, chaussures, etc.) et adoptez une position de conduite normale. → Nous recommandons un SAG de 15 à 20 % à la fourche de suspension et de 20 à 30 % à l'amortisseur. → Si nécessaire, changez la pression des suspensions. Pour un amortisseur avec ressort en acier, vous avez déjà choisi la dureté du ressort correspondant à votre poids lors de la commande. Plus de détails dans la notice d'utilisation de votre vélo.
FREIN	Vérifier l'efficacité des freins : Debout à côté du vélo, actionnez les manettes de frein l'une après l'autre et bougez le vélo vers l'avant et vers l'arrière. → La roue avant ainsi que la roue arrière doivent se bloquer lorsque le levier de frein reste actionné.
	Vérifiez les conduites de frein et connecteurs quant à d'éventuelles fuites de liquide de frein ou autres défauts. → Le liquide de frein ne doit pas fuir au niveau des connecteurs.
	Rodez les plaquettes de frein. Pour ce faire, sélectionnez une voie à l'écart de la circulation routière et actionnez chaque frein 20 à 30 fois pour ralentir de 30 km/h à 5 km/h. Freinez aussi fort que possible mais sans que l'une ou l'autre roue bloque. Ensuite, répétez l'opération avec le deuxième frein. Les freins ne pourront déployer tout leur potentiel qu'après rodage.

// SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES



EKANO - Standards	
Maximun fork lenght	170mm
Shock length	230 mm
Shock travel	57,5 / 62,5 mm
Shock mount top	8mm x 25mm
Shock mount bottom	Propain custom flipchip set
Rear wheel travel	150 / 165mm
Brake mount	Post mount 203
Seat post diameter	31,6mm
Head set (S.H.I.S.)	Top: ZS44 / Bottom: ZS56
Rear wheel axle	Sixpack axle (Boost)
Rear hub width	148mm (Boost)
Tire size	27,5" / 29 " / Mix
Engine	Shimano E8000 series DUE8000A
Chain guide	Shimano SM-CDE80
Battery	Shimano BT-E8035
Charging port	Shimano EW-CP100
Speed sensor	Shimano SM-DUE11

NO	Propain partnumber-version	Description	QTY.
1	000874-AE	Ekano_Main_frame	1
2	000916-AE	Rear_triangle	1
3	000952-AE	Lever_high_left_e-bike	1
4	000925-AG	Yoke_e-Bike	1
5	000846-AB	Lever_low_e-Bike	1
6	000952-AE	Lever_high_right_e-bike	1
7	000006-AA	Bearing_15x28x7	6
8	000879-AA	Axle_15x16,5_M10x1	4
9	000600-AB	15mm_Axle_Cap	8
10	000602-AB	Dust_cap_seal	8
11	000366-AB	Upper_lever_axle	1
12	000367-AA	Bearing_20x32x7	2
13	000368-AB	Clamp_ring	4
14	000369-AB	Axle_cap_M14x1	2
15	000848-AA	Axle_15dia_63mm_M10x1	1
16	000849-AA	Axle_15dia_92,86mm_M10x1	1
17	000176-AA	Bearing_15x28x7_flange	2
18	000971-AA	Bolt_M8x22	3
19	000972-AA	Bolt_M8x18	3
20	000508-AA	Dropout_Driveside_outer	1
21	000518-AA	Bolt_M8x0.75x12_chainring-style	2
22	000523-AA	Hanger_short	1

NO	Propain partnumber-version	Description	QTY.
23	000511-AA	Hanger_long	1
24	000926-AA	Propain_Sixpack_X12_axle	1
25	000510-AA	Dropout_Nonedriveside_inner_long	1
26	000524-AA	Dropout_Nonedriveside_inner_short	1
27	000509-AA	Dropout_Nonedriveside_outer	1
28	000516-AB	Brake_adapter_E-bike	1
29	000520-AA	Bolt_M6x20_DIN912	2
30	000733-AA	Bolt_M5x15	2
31	000236-AA	Bolt_M5x10_countersunk_DIN7991	2
32	000057-AA	Cable_guide_1	2
33	001192-AA	Battery_cover_complete	1
34	000942-AE	Swith_on-off_e-bike	1
35	000903-AA	Bolt_M8x35_custom	1
36	000950-AA	Flipship_set_e-bike	1
37	000878-AA	Bolt_M8x35_custom	1
38	000933-AA	Cable_guide_top_e-bike	2
39	000019-AA	Bolt_M4x10_countersunk	2
40	000521-AA	Bolt_M4x12_roundhead_ISO 7380-1	3
41	001089-AD	DT_&_Motor_protector_E-bike	1
42	000946-AA	Seat_stay_protector	1
43	000987-AF	chain_stay_protector	1
44	000970-AB	lever_low_protector	1

// MANUEL D’UTILISATION

WE BUILD THE BEST BIKE FOR YOU

Félicitations pour l'achat de votre nouveau vélo et merci pour votre confiance !

Et maintenant, passons à votre vélo ! Patience, plus que quelques étapes de montage avant de pouvoir en profiter. Prenez le temps de régler correctement votre vélo et de lire toutes les informations relatives à la sécurité dans ce manuel d'utilisation. Ainsi, vous serez plus en sécurité sur la route et, avec les bons réglages, vous vous amuserez beaucoup plus. Avec nos manuels, vous apprenez pas à pas à monter correctement votre vélo et découvrez tout ce qu'il y a à savoir pour l'utiliser. Vous serez donc familiarisé avec votre vélo en un rien de temps.

Maintenant, vous pouvez sortir votre vélo de son carton. Prévoyez un peu de place autour de vous pour effectuer le montage. Nos vélos sont pré-montés. Vous n'avez donc pas besoin de disposer d'un garage à la maison et ne devez pas non plus être un mécanicien chevronné. Vous n'y arrivez pas ? Contactez le service client par e-mail à info@propain-bikes.com ou par téléphone au +49 (0)751 201 802 22. Nous trouverons ensemble une solution. Encore une chose : nous voulons nous assurer que vous vous amuserez avec votre vélo et profiterez de la route en toute sécurité. Si vous n'êtes pas sûrs de vous pendant le montage, contactez un professionnel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de chutes et de blessures dues à une utilisation ou un montage incorrects.

Prêts ? Alors amusez-vous bien avec votre nouveau vélo !

P.S. : N'hésitez pas à partager vos meilleures photos avec le hashtag [#propainbicycles](#)

1. INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PARENTS, TUTEURS LÉGAUX ET PERSONNES CHARGÉES DE LA SURVEILLANCE

Ce manuel d'utilisation couvre les vélos pour adultes, les adolescents et les enfants. Il arrive qu'un enfant utilise un vélo dont la taille est prévue pour un adulte.Toute personne chargée de la garde ou de la surveillance de l'enfant doit connaître, comprendre et respecter les points suivants.



DANGER

RISQUE D'ACCIDENT DÙ À L'INSOUCIANCE ET AU MANQUE DE SENS DES RESPONSABILITÉS DE L'ENFANT !

Les enfants peuvent avoir des difficultés à évaluer le danger et ne disposent pas de l'expérience et du sens des responsabilités nécessaires pour utiliser un vélo en toute sécurité !

- Les parents, tuteurs légaux et personnes en charge sont responsables de l'utilisation en sécurité et du bon état de fonctionnement du vélo de l'enfant.
- Les points mentionnés sur cette page doivent être vérifiés avant chaque utilisation.
- En cas de doutes, consultez le service après-vente PROPAIN ou un mécanicien deux-roues diplômé.

En tant que parent, tuteur légal ou personne chargée de la surveillance, vous êtes responsables des activités et de la sécurité de l'enfant.
Les points suivants relèvent de votre responsabilité :

- Lisez ce manuel d'utilisation et expliquez à l'enfant les mises en garde ainsi que les fonctions et les instructions d'utilisation du vélo avant de le laisser partir à vélo.
- Réglez ou faites régler le vélo pour l'adapter à l'enfant.
- Assurez-vous que le vélo est toujours en bon état de fonctionnement.
- L'enfant et vous devez avoir appris à utiliser le vélo correctement et en toute sécurité, et avoir compris les risques qui peuvent découler d'une mauvaise utilisation. Le point central de la première utilisation est d'amener l'enfant à apprendre à freiner correctement et à utiliser le vélo en toute sécurité.
- L'enfant et vous devez connaître, comprendre et suivre non seulement les lois locales applicables aux véhicules à moteur, aux vélos et à la circulation sur route en générale, mais également les règles de bon sens pour faire du vélo de manière sûre et responsable.
- Assurez-vous que l'enfant porte toujours un casque de vélo adapté, mais également que l'enfant comprend que le casque est utile pour faire du vélo et doit être retiré lorsqu'il n'utilise pas son vélo. Il ne faut pas porter le casque pour jouer, aller dans des aires de jeu, utiliser des équipements d'aires de jeu, grimper aux arbres... le casque doit être retiré lorsque l'enfant n'est pas sur son vélo. Le non-respect de cette mise en garde peut provoquer des blessures ou même la mort.
- L'utilisation d'un vélo pour enfant nécessite la surveillance d'un adulte.

// MANUEL D'UTILISATION

- L'adulte chargé de la surveillance doit observer à tout moment si l'enfant évalue correctement les situations et si le vélo est maîtrisé selon les exigences de l'environnement.
- Assurez-vous que le vélo est à la bonne taille pour l'enfant. Les deux pieds de l'enfant doivent toucher le sol lorsque l'enfant est assis sur la selle.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette notice est votre guide de référence pour l'utilisation et l'entretien avec tout le soin requis et en toute sécurité de votre vélo. Il a pour objectif de vous offrir les connaissances de base et de vous apporter des conseils utiles pendant toute la durée de vie de votre vélo. En cas de doute ou pour toute question de maintenance, faites impérativement appel à un mécanicien diplômé deux-roues ou au service après-vente PROPAIN. Veuillez lire attentivement ce manuel d'utilisation avant la première utilisation de votre vélo et assurez-vous de bien en comprendre le contenu. Assurez-vous aussi que les utilisateurs tiers ont connaissance de cette notice qu'ils en ont compris le contenu et le respectent. Conservez cette notice d'utilisation pour toute consultation ultérieure. Assurez-vous de bien fournir cette notice à l'acquéreur si vous vous séparez de votre vélo, par exemple en cas de revente.

Ce manuel est également disponible sur le site web www.propain-bikes.com.

2.1 TABLEAU DES SYMBOLES



DANGER

... définit une mise en danger accrue, ayant pour conséquence des blessures graves ou la mort, si elle n'est pas évitée.



ATTENTION

... définit une mise en danger faible, ayant pour conséquence des blessures insignifiantes à modérées, si elle n'est pas évitée.



NOTE

... définit une mise en danger de biens.

2.2 GROUPE CIBLE

Le groupe cible de ce manuel d'utilisation, c'est vous, propriétaire du vélo PROPAIN. Les prérequis nécessaire au montage et à l'entretien de votre vélo sont le savoir-faire et les connaissances techniques de base relatives aux cycles. En cas de doute, faites-vous impérativement aider par un mécanicien diplômé deux-roues. Un mauvais montage ou un mauvais entretien de votre vélo peuvent conduire à des accidents graves voire mortels !

2.3 CAPACITÉS DU CYCLISTE

Il est indispensable que le cycliste soit physiquement et mentalement apte à un usage du vélo sûr et prolongé, et sur de longues distances. Des cours spécifiques existent pour les débutants, novices ou pour les personnes qui reprennent la pratique cycliste après une interruption prolongée.

2.4 NOTICES D'UTILISATION DES FOURNISSEURS DE PIÈCES

Cette notice contient toutes les informations nécessaires à une utilisation sûre de votre vélo. En plus de cette notice, des informations produits ou notices provenant de divers fournisseurs de composants sont fournies. Référez-vous au besoin à celles-ci p. ex. pour le montage ou le réglage de certains éléments du vélo ou pour de plus amples informations produits. Les manuels d'utilisation de certains fournisseurs peuvent n'être disponibles qu'en ligne (voir aussi « 8. Révision et entretien »).

2.5 OUTILLAGE

Ne procédez à l'entretien de votre vélo qu'avec l'outillage approprié. Le serrage des liaisons vissées doit être effectué à l'aide d'une clé à molette à couple de serrage défini. Seul un outillage en bon état peut garantir un montage et démontage impeccable des pièces.

2.6 PARTICULARITÉS DU CARBONE

Les cadres en carbone ne doivent pas subir de pincement ou d'écrasement (p. ex. par la griffe d'un pied d'atelier) ni être soumis à une quelconque sorte de pression. Le vissage sur composants en carbone doit s'effectuer uniquement au couple prescrit. Les éventuels dégâts causés sur les composants en carbone ne sont pas forcément immédiatement visibles. En cas de doute, adressez-vous impérativement à un mécanicien diplômé deux-roues. Les composants en carbone ont une durée de vie limitée. Les cintres, tiges de selles, potences, pédaliers et roues en carbone doivent être remplacés à intervalles réguliers (p. ex. tous les trois ans). Une forte chaleur peut endommager durablement la structure en carbone. Les composants en carbone sont à garder à l'écart des sources de chaleur et ne pas rester dans les véhicules placés en plein soleil.

// MANUEL D'UTILISATION

2.7 MONTAGE DES COMPOSANTS ET ACCESSOIRES

Les remorques ne doivent être attachées à l'axe arrière du vélo qu'à l'aide d'un dispositif spécifiquement prévu à cet effet. Les éléments d'accrochage entre la remorque et le cadre du vélo ne doivent pas être en contact avec le cadre. Aucun siège enfant ni remorque à fixer par collier de serrage sur la tige de selle ou sur le cadre ne doit être utilisé avec ce vélo. Aucun porte-bagage ne doit être fixé à la tige de selle ni au cadre du vélo. Veuillez lire la notice du fournisseur avant le montage de tout composant, accessoire, etc.

Le poids maximum du système (voir « 2.10 Poids maximum ») ne doit en aucun cas être dépassé ! Attention au poids des composants et accessoires montés !

2.8 PIÈCES D'USURE

Les composants figurant sur la liste ci-dessous doivent être contrôlés régulièrement et remplacés lorsque nécessaire :

- Batterie / entraînement
- Pneus et chambres à air
- Jantes
- Disques et plaquettes de frein
- Roulements (jeu de direction, boîtier de pédalier, roulements du triangle arrière, roulements des moyeux)
- Chaîne, cassette et pignons
- Cintre, potence et poignées
- Selle et tige de selle
- Graisse, lubrifiant, huile hydraulique, liquide de frein
- Câbles et gaines de dérailleur
- Fourche suspendue et amortisseur
- Autocollants et peinture

2.9 REMPLACEMENT DE COMPOSANTS

Cette notice a trait au vélo dans son état initial. Le remplacement de composants sur les vélos électriques est soumis à des règles spécifiques. De plus amples informations à ce sujet sont fournies au chapitre « 8.2 Remplacement de pièces ».

Le remplacement de tout composant relève de la seule responsabilité de l'utilisateur et doit être réalisé sous contrôle d'un mécatronicien deux-roues diplômé ou du service après-vente PROPAIN. Les termes de la garantie peuvent évoluer en cas de remplacement de composants.

2.10 POIDS MAXIMUM

**DANGER**

RISQUE D'ACCIDENT DÛ AU DÉPASSEMENT DU POIDS MAXIMAL DU SYSTÈME !

Le poids maximal du système s'obtient par addition du poids du cycliste, du vélo, de l'équipement (casque, sac à dos, chaussures, habillement) et des bagages. Le dépassement du poids maximal du système fragilise les composants et peut provoquer une rupture soudaine et imprévisible des composants.

LE POIDS MAXIMUM ADMISSIBLE DU SYSTÈME DES VÉLOS PROPAIN E-MTBS EST DE 130 KG !

Le poids maximum admissible ne doit en aucun cas être dépassé ! En cas de remplacement d'un composant, assurez-vous que son poids maximal admissible respectif n'est pas inférieur à celui du vélo.

// MANUEL D’UTILISATION

2.11 EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les interventions décrites dans la présente notice doivent être réalisés par des personnes disposant des connaissances techniques nécessaires. L'utilisateur porte la responsabilité des dégâts consécutifs :

- à une utilisation sortant du cadre prescrit (voir « 3.5 Utilisation conforme »)
- au non-respect des règles relatives à la sécurité
- à un assemblage, à des réparations ou à une maintenance non-conformes
- à l'utilisation de pièces de rechange ou d'accessoires non autorisés
- à la modification de la configuration du vélo

En cas de doute, faites appel à un mécanicien diplômé deux-roues ou au service après-vente PROPAIN.

3. SÉCURITÉ

3.1 SÉCURITÉ GÉNÉRALE

**DANGER**

RISQUE DE BLESSURE EN CAS D’ÉQUIPEMENT DE PROTECTION NON APPROPRIÉ !

Porter un équipement de protection efficace contribue largement à votre sécurité personnelle.

- Portez toujours un casque quand vous faites du vélo.
- Lorsque vous roulez hors route, portez des protections pour les genoux, les coudes et le dos, ainsi que des gants et un casque intégral.
- Portez également des vêtements réfléchissants, visibles plus facilement.

**DANGER**

RISQUE D'ACCIDENT EN CAS DE MONTAGE INCORRECT DES COMPOSANTS !

Les composants mal montés peuvent se desserrer ou rompre en cours d'utilisation !

- Le montage doit être exécuté conformément aux prescriptions de ce manuel.
- En cas de doutes, consultez le service après-vente PROPAIN ou un mécanicien diplômé deux-roues.

**DANGER**

UTILISATION DE L'ORDINATEUR DE COMMANDE EN ROULANT = RISQUE D'ACCIDENT !

La consultation de l'ordinateur de commande ou la modification des réglages vous distrait de la circulation. Un retard ou une absence de réaction peuvent causer de graves accidents !

- Avant tout saisie de données pour changer le niveau d'assistance sur l'ordinateur de bord, arrêtez-vous à l'écart de la circulation.

**DANGER**

RISQUE D'ACCIDENT DÛ À LA CAPACITÉ RÉDUITE DE FREINAGE AVEC DES PLAQUETTES NON RODÉES !

Seul un rodage soigneux des plaquettes de frein permet aux freins à disque d'offrir leur pleine force de freinage. Rodez les freins sur une voie à l'écart de la circulation.

- Freinez 20 à 30 fois avec le frein avant ou le frein arrière pour passer de 30 km/h à 5 km/h. Répétez ensuite la procédure avec le deuxième frein. Freinez aussi fort que possible sans aller jusqu'au blocage des roues.
- Tenez également compte des indications du fabricant de vos freins (voir aussi « 8.3 Informations complémentaires »).

// MANUEL D’UTILISATION



DANGER

RISQUE D'ACCIDENT EN CAS DE DÉFAILLANCE DE COMPOSANTS FRAGILISÉS !

Une chute ou une manœuvre imprévue peuvent endommager les composants de votre vélo de manière invisible. Les composants fragilisés peuvent se déformer ou rompre au cours de vos déplacements !

- Vérifiez régulièrement l'état des composants et vérifiez bien que le vélo n'est pas endommagé ni défailant après toute chute ou accident.
- Les composants les plus sollicités doivent être révisés régulièrement par un mécanicien diplômé deux-roues et remplacés le cas échéant. Faites remplacer les composants usés ou endommagés.



DANGER

RISQUE DE BLESSURE LIÉ À L'ACTIVATION ACCIDENTELLE DU MOTEUR DU VÉLO ÉLECTRIQUE !

- Avant d'intervenir sur votre vélo électrique (révision, réparation, montage, soin, nettoyage de la chaîne, etc.), de le transporter (voiture, avion, etc.) et de le stocker, il est impératif de retirer la batterie.



DANGER

TRAFIQUER LA PUISSANCE DU VÉLO OU DÉSACTIVER LE LIMITEUR DE VITESSE VOUS MET GRAVEMENT EN DANGER !

La manipulation du vélo électrique peut engager votre responsabilité civile et causer de brusques dysfonctionnements des composants sursollicités !

- Aucune modification du vélo électrique ne doit être entreprise.
- En particulier, il convient de ne pas installer de pièce visant à augmenter le rendement du vélo électrique.
- Une utilisation inappropriée de votre vélo électrique vous met en danger ainsi que les autres usagers.
- En cas d'accident lié à une modification du vélo électrique, vous vous exposez au versement de dommages et intérêts importants et pouvez engager votre responsabilité pénale.
- Les composants sont choisis pour convenir aux données de puissance d'origine du vélo électrique. Des sollicitations trop importantes peuvent provoquer la défaillance de composants sur le long terme et une réduction de la durée de vie.
- Elles peuvent en outre remettre en cause la garantie contractuelle et la garantie légale.

3.2 SÉCURITÉ ROUTIÈRE



DANGER

RISQUE D'ACCIDENT DÛ À UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ SUR ROUTE !

En tant que cycliste, vous êtes le maillon le plus faible du trafic routier. Les accidents impliquant d'autres usagers de la route ont généralement de graves conséquences pour les cyclistes !

- Respectez les règles du code de la route et tous les règlements de circulation locaux.
- Restez concentrés, anticipez et pensez à votre sécurité quand vous conduisez. Partez toujours du principe que les autres usagers de la route ne vous voient pas.
- Portez toujours un casque et des vêtements réfléchissants et bien visibles lorsque vous faites du vélo.



DANGER

RISQUE D'ACCIDENT DÛ À L'ÉQUIPEMENT INAPPROPRIÉ POUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE !

Les équipements prescrits pour les vélos destinés à être utilisés sur la voie publique sont principalement destinés à assurer la visibilité des cyclistes. Des accidents aux conséquences graves peuvent se produire si le cycliste n'est pas vu ou est vu trop tard.

- Votre vélo doit être équipé de tous les composants spécifiques au pays requis pour la circulation sur la voie publique !
- En plus du risque d'accident, le non respect des réglementations peut entraîner des amendes et la perte de la couverture d'assurance.
- Respectez les exigences légales applicables lorsque vous faites du vélo à l'étranger ou dans des zones transfrontalières.

// MANUEL D’UTILISATION

ALLEMAGNE

En Allemagne, les équipements nécessaires à la circulation routière publique sont réglementés dans la « Straßenverkehrs-Zulassungs-Ordnung » (StVZO). L'utilisation de votre pedelec sur la voie publique en Allemagne requiert d’installer les équipements suivants:

Désignation	Remarques particulières
Éclairage frontal blanc et réflecteur blanc	Les feux avant et arrière ainsi que les réflecteurs doivent être installés au crépuscule, dans l'obscurité ou lorsque les conditions de visibilité l'exigent. Les feux et les réflecteurs doivent être solidement fixés pendant le fonctionnement et protégés contre tout dérèglage intempestif en conditions de fonctionnement normales. Ils doivent être opérationnels en permanence.
Éclairage arrière rouge et réflecteur rouge	Le feu avant doit être réglé de manière à ne pas aveugler les autres usagers.
Réflecteurs de pédales	Les deux pédales doivent disposer de réflecteurs jaunes à l'avant et à l'arrière.
Réflecteur de roue	Les roues avant et arrière doivent disposer chacune de deux réflecteurs de roue. Alternative : Pneus pourvus de bandes réfléchissantes ou réflecteurs disposés sur chaque rayon.

Veuillez vous renseigner d’avance sur les règlements valables dans le pays où vous faites du vélo.

FRANCE

Le Code de la route s’applique pour des équipements obligatoires à vélo dans l’espace public en France. Il est conseillé de prévoir l’équipement ci-dessous avant de rouler dans la circulation routière avec votre vélo:

Dénomination	Autres notes
Éclairage avant	Lumière jaune ou blanche, non éblouissante.
Éclairage arrière rouge	L’éclairage arrière doit être nettement visible lorsque le vélo est utilisé. L’éclairage avant et l’éclairage arrière doivent équiper le vélo au crépuscule, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Réflecteur avant blanc	Il faut que le vélo soit toujours équipé de réflecteurs..
Réflecteur arrière rouge	
Réflecteurs de pédales	Les pédales doivent comporter à l’avant et à l’arrière des réflecteurs de couleur orange.
Réflecteurs latéraux	Le vélo doit être pourvu de réflecteurs de couleur orange visibles latéralement.

Le Code de la route liste d'autres exigences, non reprises ici, relatives à l’équipement des cyclistes, tel que le casque ou la veste ou le gilet de haute visibilité.

SUISSE

En Suisse, l’équipement obligatoire sur la voie publique est définie par l’ «Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers» (OETV). L'utilisation de votre pedelec sur la voie publique en Suisse requiert d’installer les équipements suivants:

Désignation	Remarques particulières
Éclairage avant blanc ou jaune clair	Les feux avant et arrière et les réflecteurs doivent être fixés solidement sur le vélo.
Éclairage arrière rouge et réflecteur rouge	Les feux avant et arrière doivent être allumés dès que les conditions de visibilité le requièrent et doivent être visibles de nuit et par beau temps à une distance de 100 m.
	Les feux avant et arrière ne doivent pas éblouir les autres usagers et ne doivent pas clignoter.
	Le feu avant doit être réglé de manière à ne pas aveugler les autres usagers.
Réflecteurs de pédales	Un catadioptr rouge dirigé vers l'arrière et d'une surface de réflecteur d'au moins 10 cm² doit être installé à demeure. Celui-ci doit être visible de nuit et par beau temps à une distance de 100 m à la lumière des feux de route d'un véhicule automobile.
	Les pédales doivent être pourvues de catadioptrés avant et arrière avec une surface de réflecteur d’au moins 5 cm². Cette exigence ne s’applique pas aux pédales de course, aux pédales de sécurité et analogues.

L’âge minimum légal de conduite d’un pedelec est de 14 ans. Les utilisateurs âgés de 14 à 16 ans doivent disposer d’un permis de conduire de catégorie M.

// MANUEL D’UTILISATION

3.3 UTILISER LA BATTERIE EN TOUTE SÉCURITÉ

En plus de ces conseils de sécurité, il convient de respecter les règles selon « 7. Transport et stockage ».

 **DANGER**

RISQUE DE BLESSURE PAR ÉLECTROCUTION !

- La prise du chargeur, le chargeur et le câble d'alimentation doivent être en bon état. Afin d'éviter tout dommage, ne modifiez en aucune manière le câble d'alimentation ni sa prise, éloignez-les de toute source de chaleur, ne les pliez pas, ne les tordez pas ou ne tirez pas dessus, ne placez pas d'objet lourd sur ceux-ci et ne les repliez pas trop fort sur eux-mêmes.
- La prise de courant à laquelle le chargeur est raccordé doit offrir une tension de 100 à 240 V AC et doit être équipée de fusibles électriques appropriés.
- Lors du branchement et du débranchement d'une prise de courant, tenez toujours le câble d'alimentation par sa fiche.
- Le chargeur de batterie ne doit pas être utilisé à l'étranger avec un transformateur de tension (adaptateur de voyage).

 **DANGER**

RISQUE DE BLESSURE LIÉ AUX FUITES DE LIQUIDES OU DE VAPEURS !

Une batterie endommagée ou une utilisation non conforme de celle-ci, peut engendrer des fuites de liquides ou de gaz. Celles-ci peuvent avoir pour conséquence l'apparition d'irritations cutanées, des yeux, des voies respiratoires ou de brûlures !

- Évitez tout contact avec du gaz ou liquide qui fuit.
- En cas de contact avec la peau, rincer avec de l'eau claire.
- En cas de contact avec les yeux, consultez immédiatement un médecin.
- En cas d'irritation des voies respiratoires, prenez l'air et consultez un médecin en cas d'inconfort.

 **DANGER**

RISQUE DE BLESSURE PAR MANIPULATION INCORRECTE DE LA BATTERIE OU PAR UTILISATION EN DEHORS DU CADRE DES PRÉCONISATIONS !

- La batterie ne doit être utilisée qu'avec le vélo électrique prévu à cet effet !
- La batterie est conçue pour un usage conforme aux préconisations d'utilisation de votre vélo électrique (voir « 3.5 Utilisation conforme »). Toute utilisation sortant de ce cadre peut endommager la batterie.
- La batterie convient pour les plages de températures suivantes :
 - Recharge de la batterie : 0 °C à +40 °C
 - Décharge : +10 °C à +50 °C
 - Stockage : +10 °C à +20 °C
- Excluez tout risque de décharge profonde de la batterie en évitant de ne pas la recharger pendant plus de 3 mois.
- Si la batterie est remplacée, il faut veiller à utiliser uniquement des modèles admis.
- La batterie et le chargeur doivent être hors de portée des enfants.

 **DANGER**

RISQUE DE BLESSURE LIÉ À UNE MAUVAISE RECHARGE DE LA BATTERIE !

Si la batterie est mal rechargée, elle ou des matériaux combustibles à proximité de la batterie peuvent s'enflammer.

- Utilisez uniquement le chargeur d'origine.
- Ne placez pas le chargeur ou la batterie à proximité des matériaux combustibles lorsque vous rechargez la batterie.
- Le chargeur ne doit pas être couvert pendant la charge et doit être disposé de manière stable et sûre.
- Le chargeur ne doit pas être entrer en contact avec de l'eau ou être immergé.
- Ne rechargez la batterie qu'à l'état sec.
- Ne rechargez la batterie que sous surveillance.
- Si le chargement se prolonge de manière anormale ou en cas de défaillance pendant le chargement, débranchez la batterie et contactez le service client Propain.
- La recharge ne doit s'effectuer qu'à une température ambiante comprise entre 0 °C et +40 °C.

// MANUEL D'UTILISATION

**DANGER**

RISQUE DE BLESSURE LIÉ À UNE BATTERIE ENDOMMAGÉE !

La densité énergétique de la batterie d'un vélo électrique est très importante. Les dommages ou une décharge soudaine de la batterie peuvent conduire à des situations très dangereuses !

- Si la batterie est endommagée, contactez le service après-vente PROPAIN !
- Ne plus utiliser la batterie dans les conditions suivantes :
 - La batterie est endommagée, déformée ou son corps est fissuré.
 - Elle présente des fuites de liquide ou de gaz.
 - La batterie chauffe fortement ou reste très chaude.
 - Dysfonctionnements ou défaillance de la batterie.
- Si l'une des défaillances précitées survient, il convient de prendre les mesures suivantes :
 - Éloignez-vous suffisamment de la batterie de manière à ne pas respirer les vapeurs qui s'échappent et à ne pas entrer en contact avec les liquides de fuite.
 - Eloignez tous les matériaux inflammables des alentours de la batterie.
 - Sécurisez largement le lieu de stockage.
 - Stockez la batterie dans un récipient ininflammable ou au sol.

**DANGER**

RISQUE DE BLESSURE LIÉ À UN COURT-CIRCUIT, À UNE EXPLOSION ET UN INCENDIE DE LA BATTERIE !

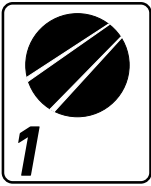
- Les batteries ne doivent pas subir de choc mécanique.
- N'ouvrez jamais la batterie. Ouvrir la batterie risque de provoquer un court-circuit.
- Gardez la batterie à l'abri de la chaleur (et de la lumière du soleil directe), du feu et de l'eau.
- Ne stockez ni utilisez la batterie à proximité des objets chauds ou combustibles.
- Gardez la batterie à l'écart d'objets tels que les agrafes, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou de tout autre objet métallique pouvant occasionner un court-circuit.

3.4 DEVOIR DE DILIGENCE ET RESPONSABILITÉ DU CYCLISTE

Ce manuel d'utilisation ne libère pas le cycliste de l'obligation de veiller à conserver le vélo en bon état fonctionnement, notamment en termes de sécurité. En cas de questions, consultez un mécanicien diplômé deux-roues ou le service après-vente PROPAIN. Il est impossible de prévoir toutes les situations ou circonstances qui peuvent se produire en circulation. Ce manuel d'utilisation ne garantit donc pas une utilisation sûre du vélo en toutes circonstances. Certains risques liés à l'utilisation du vélo ne peuvent être prévus ou évités et relèvent de la seule responsabilité du cycliste.

3.5 UTILISATION CONFORME

Les champs de pratique des vélos PROPAIN sont subdivisés en cinq catégories – de sorties sur des routes bitumées aux secteurs de freeride ou de downhill. Les vélos doivent être utilisés uniquement conformément aux dispositions d'utilisation. Dans le cas contraire, l'utilisateur assume la responsabilité des conséquences. La définition de l'utilisation conforme de votre vélo est communiquée sur l'autocollant affichant le champ de pratique sur le cadre de votre vélo.

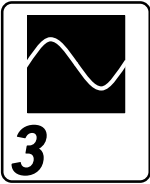
**CATÉGORIE 1 : UTILISATION UNIQUEMENT SUR LES ROUTES ASPHALTÉES**

La catégorie 1 identifie les vélos et ses composants à utiliser sur les routes stabilisées. Les vélos demeurent à tout moment en contact avec le sol.

**CATÉGORIE 2 : UTILISATION SUR ROUTE ET CHEMINS CARROSSABLES ET DES DIFFERENCES DE NIVEAUX DE MOINS DE 15 CM**

La catégorie 2 identifie les vélos et ses composants à utiliser sur les terrains mentionnés dans la catégorie 1 ainsi que sur le gravier et les trails modérés. Les vélos peuvent perdre le contact avec le sol. Les niveaux à surmonter doivent être de moins de 15 cm de hauteur.

// MANUEL D’UTILISATION



CATÉGORIE 3 : UTILISATION SUR TERRAIN RIGOUREUX ET DES SAUTS DE MOINS DE 61 CM

La catégorie 3 identifie les vélos et ses composants à utiliser dans les conditions mentionnées dans les catégories 1 et 2 ainsi que sur les trails accidentés, les terrains rigoureux et non stabilisés qui demandent une technique supérieure de conduite. Les sauts et niveaux à surmonter doivent être de moins de 61 cm de hauteur.



CATÉGORIE 4 : UTILISATION SUR TERRAIN RIGOUREUX ET DES SAUTS DE MOINS DE 122 CM

La catégorie 4 identifie les vélos et ses composants à utiliser dans les conditions mentionnées dans les catégories 1, 2 et 3 ainsi que les terrains très accidentés et partiellement bloqués, avec des pentes plus raides et les vitesses plus élevées qui y sont associées. Les sauts réguliers et modérés réalisés par des cyclistes expérimentés ne représentent pas de problèmes pour ces vélos. Cependant, une utilisation régulière et permanente des vélos sur les pistes de la North-Shore et dans les parcs à vélos est à exclure. En raison des charges plus élevées subies par ces vélos, ils doivent être vérifiés après chaque sortie afin de détecter d'éventuels dommages. Les vélos à suspension complète et à débattement moyen sont typiques de cette catégorie.



CATÉGORIE 5 : CHAMP DE PRATIQUE EXTRÊME (DOWNHILL, FREERIDE, DIRT)

La catégorie 5 identifie les vélos et ses composants à utiliser dans les conditions mentionnées dans les catégories 1, 2, 3 et 4 ainsi que les terrains exigeants, fortement bloqués et à pentes extrêmement raides, qui ne peuvent être maîtrisés que par des cyclistes expérimentés et très bien entraînés. Les grands sauts à très grande vitesse et l'utilisation intensive dans les parcs à vélos ou sur des itinéraires de descente désignés sont typiques de cette catégorie. Après chaque sortie, effectuez impérativement un contrôle intensif de ces vélos pour vérifier qu'ils ne présentent pas de dommages éventuels. En cas de pré-dommages, des contraintes supplémentaires nettement inférieures peuvent également causer une défaillance. Le remplacement régulier des composants importants pour la sécurité ne doit pas être négligé. Le port de protections spéciales est expressément recommandé. Les vélos à suspension complète et à débattement long sont typiques de cette catégorie.

4. PREMIÈRE SORTIE ET FAMILIARISATION AVEC VOTRE NOUVEAU VÉLO

Familiarisez-vous sur terrain plat et à l'écart de la circulation avec le système d'entraînement, le comportement, les freins, la transmission et les suspensions de votre vélo. N'oubliez pas de porter un casque ! Ne passez à des terrains plus difficiles ou à des manœuvres plus complexes que progressivement. La batterie est livrée partiellement chargée. Chargez complètement la batterie avant le premier trajet. Pour plus de détails, référez-vous aux instructions de montage de votre vélo.

Conditions préalables :

- Le vélo a été assemblé selon les instructions de montage.
- La hauteur d'assise est réglée de manière à permettre un bon confort de conduite, et à permettre d'enfourcher le vélo et d'en descendre en toute sécurité.
- Les tâches figurant dans le tableau « Avant la sortie » (voir « 6. Réglages avant et après une sortie EN vélo ») ont été exécutées correctement.

FREINS À DISQUE :

1. Rodez les plaquettes de frein.
A cet effet, choisissez une voie à l'écart de la circulation routière et actionnez chaque frein 20 à 30 fois de manière à ralentir de 30 km/h à 5 km/h. Freinez aussi fort que possible mais sans que l'une ou l'autre roue bloque. Répétez ensuite l'opération avec le deuxième frein. C'est seulement après avoir rodé les freins qu'ils pourront déployer tout leur potentiel. Tenez aussi compte des indications du fabricant de vos freins (voir aussi « 8.3 Informations complémentaires »).
2. Vérifiez en roulant le bon fonctionnement des freins.

i	En règle générale, le levier de frein arrière est monté à droite du guidon et le levier de frein avant est à gauche. Sur demande, les manettes de frein peuvent être interverties.
	Si la disposition des éléments de votre vélo vous semble inhabituelle, il convient d'être particulièrement prudent lors de vos premières sorties. Commencez par rouler lentement pour vous familiariser avec le fonctionnement et la force de freinage des freins.
	Sur de nombreux freins, il est possible d'ajuster le point de pression et/ou la garde du levier. Tenez compte des indications du fabricant de vos freins (voir aussi « 8.3 Informations complémentaires »).

// MANUEL D’UTILISATION

PÉDALES AUTOMATIQUES :

3.
- Si vous utilisez des pédales automatiques, commencez par vous familiariser à l'arrêt avec l'enclenchement et la libération des chaussures. Il est recommandé de n'utiliser ce système en déplacement qu'à la condition de bien en maîtriser l'enclenchement et la libération à l'arrêt.

L'effort d'enclenchement et de libération est réglable. Tenez compte des indications du fabricant de vos pédales.

TRANSMISSION :

4.
- Passez tous les rapports à faible vitesse puis choisissez celui qui vous convient.

-
- Tous les rapports peuvent être enclenchés.
-
- La butée du plus grand et du plus faible rapport est réglée de manière à ce que la chaîne ne déraille pas.

5. GARANTIE / CRASH REMPLACEMENT

5.1 GARANTIE

Au-delà de l'obligation légale de garantie, nous accordons volontairement une garantie supplémentaire sur nos cadres de vélo de 3 ans pour les modèles en aluminium et de 5 ans pour les modèles en carbone à partir de la date de vente (à partir du modèle 2016). La garantie légale n'en est pas affectée. Les autres droits nationaux ou étendus de l'acheteur ne sont pas affectés par cette garantie. La garantie couvre tous les cadres de vélo PROPAIN. La garantie des composants est soumise à la réglementation du fabricant respectif et ne fait pas partie des conditions de garantie énumérées ici. La garantie volontaire n'est valable que pour le premier acheteur du produit et nécessite une copie de la facture originale. La peinture ou l'anodisation du cadre, les autocollants, les roulements et les pièces d'usure éventuelles sont exclus de la garantie. La garantie ne s'applique pas non plus aux dommages causés par une utilisation incorrecte ou non conforme à l'usage prévu pour le produit concerné, tel que décrit sur notre site web. Par exemple :

- Négligence du produit (soins et entretien insuffisants)
- Modifications sur le cadre (peinture ou gravure entre autres)

- Ajouts et transformations de composants supplémentaires non expressément approuvés par PROPAIN ou remplacement des composants installés par nos soins à la livraison par des composants d'un autre type

- Utilisation dans un parc à vélo d'un vélo non prévu pour une telle utilisation

- Utilisation prolongée du vélo avec des roulements et des éléments de ressort défectueux, mal réglés ou usés

- Utilisation du produit avec une tige de selle prolongée au-delà de la profondeur d'insertion minimale

- Utilisation excessive due à des sauts, des chutes ou autre

- Les pattes de dérailleur pliées ou déchirées (point de fixation du dérailleur arrière) sont soumis aux effets, par exemple, de la pose du dérailleur arrière sur une pierre ou similaire, et ne constituent donc pas un cas de garantie.

L'indemnisation pour les dommages ou le remboursement des frais de transport ou de montage sont exclus. En outre, nous ne supportons aucun coût supplémentaire dû à un changement de modèle provisoire. Nous nous réservons le droit de réparer le produit ou de le remplacer par un produit équivalent. S'il est nécessaire de remplacer le produit, nous le remplacerons dans la même couleur en fonction de la disponibilité, mais nous nous réservons le droit de le remplacer dans une couleur différente s'il n'est pas disponible.

5.2 CRASH REMPLACEMENT

Notre garantie Crash Remplacement (PCR) PROPAIN intervient là où la garantie normale s'arrête : En cas de dommages dus à des chutes. Lors d'une chute, des forces importantes peuvent agir sur le vélo, détruisant des parties ou l'ensemble du vélo, ce qui le rend inutilisable. C'est pourquoi nous avons mis en place le programme PCR. Cela permet au premier propriétaire de remplacer son vélo par un neuf à moindre coût.

Le prix et les conditions de Crash Remplacement sont disponibles sur le site www.propain-bikes.com

// MANUEL D’UTILISATION

6. RÉGLAGES AVANT ET APRÈS UNE SORTIE EN VÉLO

6.1 AVANT LA SORTIE

Pour rouler à vélo en toute sécurité, vous devez réaliser certaines tâches avant l’utilisation. Si votre vélo présente des défauts ou dysfonctionnements, demandez à un mécanicien deux-roues diplômé de réviser votre vélo et d’éliminer les défauts. Ne roulez jamais sur un vélo qui est défectueux ou qui présente de défauts !

	RÉGLAGES/VÉRIFICATIONS	Avant la première sortie	Avant chaque sortie
Roues / Pneus	Soulevez la roue avant et la roue arrière l'une après l'autre et faites-les tourner. → Il faut que les roues tournent impeccablement. → Il faut que les roues tournent tout droit et qu’elles ne soient pas voilées. → Il faut que les pneus n’entrent à aucun endroit en contact avec le cadre.	X	X
	Vérification de la pression de gonflage. → La pression de gonflage doit être d’environ 2 bar. La pression de gonflage maximale de la roue et du pneu utilisé ne doit pas être dépassée (voir aussi « 6.4 Pression de gonflage »).	X	X
	Vérifier le couple de serrage des axes traversants. → Le levier de l’axe traversant de la roue avant doit être serré fermement ! → L’axe traversant de la roue arrière doit être serré avec 12 Nm !	X	X
	Soulevez la roue avant et la roue arrière l'une après l'autre et bougez-les vers le côté. → Il ne faut pas que vous notiez du jeu.		X
	Vérifiez le système de roue libre du moyeu arrière pour vous assurer que la liaison par frottement soit impeccable : Asseyez-vous sur votre vélo, actionnez le frein avant et pédalez debout en faisant un effort moyen. → La force doit être transférée à la roue arrière. → Il ne faut pas que la roue libre glisse.		X
	Vérifiez les pneus dans le but d’identifier des endommagements et endroits usés. → Ils doivent être dans un état impeccable. → L’usure ne doit pas être aussi prononcée que l’insert de protection de la crevaison ou les fils de la carcasse soient visibles à la chape.		X

	RÉGLAGES/VÉRIFICATIONS	Avant la première sortie	Avant chaque sortie
Frein	Vérifier l’efficacité des freins : quand vous êtes debout à côté du vélo, actionnez les manettes de frein l'une après l'autre et bougez le vélo vers l'avant et vers l'arrière. → La roue avant ainsi que la roue arrière doivent bloquer lorsque le levier de frein reste actionné.	X	X
	Vérifiez visuellement que les freins ne présentent aucune fuites de liquide ou autres vices. → Il ne faut pas que le liquide de frein fuit au niveau des connecteurs.	X	X
	Vérifiez le point de pression du frein : Quand vous êtes debout à côté du vélo, actionnez les manettes de frein l'une après l'autre. → Après avoir actionné la manette à moitié, il faut ressentir clairement le point de pression.		X
	Vérifiez à quel point sont usées les plaquettes de frein. → La garniture sur la plaquette de frein doit au minimum être de 0,5 mm d’épaisseur.		X
	Vérifiez à quel point sont usés les disques de frein. → Épaisseur minimum des disques de frein : Avid / Sram : 1,55 mm, Magura : 1,8 mm		X
Composants	Vérifiez le serrage de la potence : placez-vous devant le vélo, coincez la roue avant entre les genoux et essayez de tourner le guidon. → Il ne faut pas que le guidon tourne sans forcer anormalement.	X	X
	Vérifiez si vous ressentez du jeu au niveau du jeu de direction : Debout à côté du vélo, actionnez le levier de frein avant et poussez légèrement le vélo vers l'avant et vers l'arrière. → Il ne faut pas que vous notiez du jeu dans les roulements.	X	X
	Vérifiez le montage de tous les composants et éléments attachés au vélo. → Tous les composants et éléments desserrés doivent être resserrés en respectant les couples prescrits (voir « 8.3 Couples de serrage »). En cas de doute, contactez le service client PROPAIN.	X	X
	Vérifiez le serrage correct de la tige de selle : Placez-vous derrière votre vélo et essayez de tourner la selle d'une main. → Il ne faut pas que la selle ou la tige de selle tourne.		X
	Vérifiez le serrage correct des poignées : → Les poignées ne doivent pas tourner dans vos mains.		X

// MANUEL D'UTILISATION

	RÉGLAGES/VÉRIFICATIONS	Avant la première sortie	Avant chaque sortie
Cadre	Vérifiez le cadre en regard d'endommagements et de déformations. → Il doit être dans un état impeccable.	X	X
	Vérifiez si tous les câbles et conduites se trouvent dans les attaches correspondantes et si toutes ces attaches sont bien fixées. → Il faut que la câblerie entière soit bien fixée dans les attaches appropriées.		X
	Vérifiez les couples de serrage des points d'appui du triangle arrière et du support de l'amortisseur. → Les couples de serrage se trouvent dans le manuel de montage du vélo.		X
Fourche suspendue / amortisseur	Vérifiez les éléments des suspensions en cas d'endommagement. → Elles doivent être dans un état impeccable.	X	X
	Asseyez-vous sur le vélo avec votre équipement complet (casque, sac à dos, chaussures, etc.) et adoptez une position de conduite normale. → Nous recommandons un SAG de 15 à 20 % à la fourche de suspension et de 20 à 30 % à l'amortisseur. → Si nécessaire, changez la pression des suspensions. Pour un amortisseur avec ressort en acier, vous avez déjà choisi la dureté de ressort correspondant à votre poids lors de la commande.	X	

6.2 APRÈS LA SORTIE

NETTOYER LE VÉLO

 **DANGER**

RISQUE D'ACCIDENT DÛ AU DYSFONCTIONNEMENT DES FREINS OU FORCE DE FREINAGE RÉDUITE DUS AUX PLAQUETTES OU DISQUES DE FREIN SALES !

Évitez dans tous les cas que les plaquettes et disques de frein entrent en contact avec des substances salissantes telles que des huiles, graisses (aussi graisse cutanée), cires, silicones, téflon, etc. ! N'utilisez jamais les plaquettes respectivement patins et surfaces de frein salis par ces substances !

Après une sortie, vous devriez nettoyer minutieusement votre vélo avec un chiffon de nettoyage doux et de l'eau claire. N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression ! Les saletés tenaces peuvent être éliminées à l'aide de produits de nettoyage spéciaux pour les vélos et leurs composants. Veuillez dans tous les cas tenir compte des notes et recommandations d'emploi du produit de nettoyage en question. Après le nettoyage, il faut huiler à nouveau la chaîne (voir « Entretenir la chaîne »).

Portez une attention particulière à la propreté au niveau des pièces mobiles de la fourche de suspension et de l'amortisseur. Si celles-ci ne sont pas propres, les éléments de suspension de votre vélo s'usent prématurément et deviennent moins efficaces.

ENTRETENIR LA CHAÎNE

La chaîne de vélo est une partie élémentaire de la transmission de votre vélo. Les saletés grossières sont recueillies dans la chaîne huileuse et accélèrent l'usure.

Effectuez régulièrement les tâches ci-dessous pour accroître la résistance et la longévité de la chaîne :

- Nettoyez la chaîne avec un chiffon imbibé d'huile.
- Appliquez l'huile de chaîne sur la chaîne.
- Essuyez l'huile superflue avec un chiffon sec qui ne peluche pas.

// MANUEL D’UTILISATION

GARER LE VÉLO

Le vélo doit être garé en sécurité de manière qu’il ne puisse pas tomber. Il suffit souvent d’une chute depuis une position debout sur un bord pour causer des dommages irréversibles au cadre ou aux composants du vélo. Voir aussi « 7. Transport et stockage ».

6.3 APRÈS UNE CHUTE

**DANGER**

RISQUE D’ACCIDENT DÛ AUX COMPOSANTS ENDOMMAGÉS OU CASSÉS !

Une chute ou un utilisation excessive peuvent provoquer des dégâts que vous pouvez ne pas voir ou ne pas remarquer.

- Si vous roulez sur un vélo avec des pièces endommagées, tordues ou même fissurées ou cassées, vous courez de grands risques, qui peuvent parfois entraîner la mort.
- Après une chute, le vélo et les composants sont à réviser par le service après-vente PROPAIN ou un mécanicien deux-roues diplômé.
- Ne réparez jamais vous-même les pièces tordues mais remplacez-les pour votre propre sécurité.

Il est très difficile de constater les dommages sur un composant en carbone. Tous les dommages ne sont pas visibles. Une rayure superficielle peut être une indication d’une délamination (décollage des différentes couches de carbone).

Sur les vélos dont le poids a été réduit et optimisé, il suffit souvent d’une chute depuis une position debout sur un bord pour causer des dommages irréversibles au cadre ou aux composants du vélo. Si on craint que le vélo ou les composants soient endommagés, les dégâts doivent être révisés dans tous les cas par le service après-vente PROPAIN ou un mécanicien deux-roues diplômé.

Si les composants endommagés sont en aluminium, ils présentent des bosses, fissures, déformations ou changements de couleur. Au cas où l’un de ces indicateurs surgit, le composant ou le vélo concerné ne peuvent plus être utilisés. Si on craint que le vélo ou les composants soient endommagés, les dégâts doivent être révisés dans tous les cas par le service après-vente PROPAIN ou un mécanicien deux-roues diplômé.

7. TRANSPORT ET STOCKAGE

7.1 TRANSPORT DANS UN VÉHICULE

Le mieux et le plus sûr est de transporter votre vélo dans un véhicule. Le vélo y est parfaitement protégé des intempéries et du vol. Certaines préconisations sont cependant à respecter :

- Directement exposées au rayonnement solaire, les surfaces d’un véhicule, en particulier à l’intérieur de celui-ci, peuvent devenir très chaudes.
 - La batterie ne doit pas être exposée à la lumière directe du soleil. Couvrez la batterie. Utilisez dans l’idéal une housse de batterie de manière à la protéger de la chaleur et des chocs.
 - Les composants en carbone doivent être recouverts et protégés du rayonnement solaire direct.
- Les composants en carbone sont très sensibles aux contraintes de pression. Avant d’empiler les différents éléments, par exemple les roues et le cadre, il convient de les protéger les uns des autres par rembourrage. De nombreux fabricants proposent des housses pour roues. Ces housses protègent parfaitement les roues lors du transport.
- Si les roues sont démontées, il convient de prévoir une sécurisation de transport entre les pattes de fourche / de cadre, et entre les plaquettes de frein des freins à disque.

7.2 TRANSPORT SUR LE PORTE-VÉLO ARRIÈRE OU LE PORTE-VÉLO DE TOIT

Les porte-vélo arrière et porte-vélo de toit dont les mors de maintien tiennent le tube horizontal, le tube diagonal ou le tube de selle du vélo, ne conviennent pas pour les cadres en carbone. La force de serrage du mors est susceptible d’abîmer la structure en carbone. Il convient de retirer la batterie avant de transporter le vélo sur un porte-vélos. Il convient en outre de couvrir les contacts de la batterie et ceux du vélo. Placer la batterie dans la voiture de manière qu’elle ne puisse pas bouger lors du transport. Utilisez dans l’idéal une housse de batterie qui la mette à l’abri de la chaleur et des chocs. Les jantes doivent être emballées dans une matière souple avant d’être sécurisées par des sangles d’arrimage à cliquet et/ou à enrouleur automatique ou des systèmes à crémaillère. Si plusieurs vélos sont transportés sur le porte-vélo, il convient de prévoir assez de place pour avoir un écart suffisant entre les vélos et/ou bien les protéger l’un de l’autre. Si les vélos sont en carbone, s’assurer de maintenir les roues aussi loin que possible du pot d’échappement. La distance minimum s’élève à 45 cm derrière le pot d’échappement et à 20 cm au-dessus. Bien tenir compte des préconisations de la notice d’utilisation du porte-vélo arrière ou le porte-vélo de toit.

// MANUEL D'UTILISATION

7.3 STOCKAGE DE LA BATTERIE

Lorsqu'un arrêt prolongé de l'utilisation de votre vélo est prévu, assurez vous de l'éteindre avec une charge résiduelle de la batterie d'environ 70 %. Veillez également à ce que la batterie ne se décharge pas complètement en la rechargeant tous les 6 mois. Conservez la batterie et les vélos à batterie intégrée en intérieur et dans un endroit frais (à environ 10 à 20 °C) à l'abri d'une exposition directe à la lumière du soleil ou à la pluie. Lorsque la température de stockage est trop basse ou trop élevée, la capacité des batteries diminue et la durée d'utilisation se réduit.

RECHARGEZ LA BATTERIE LORS DU STOCKAGE ET À L'ISSUE DE CELUI-CI.

Chargez la batterie à environ 70 % en prévision de l'arrêt de son utilisation sur une longue période (le niveau de charge de 70 % correspond à une série de 4 clignotements de la LED de batterie). Vérifiez la charge après 6 mois. Si seules trois LEDs s'allument sur l'indicateur de charge, rechargez la batterie à environ 70%. Excluez tout risque de décharge profonde de la batterie en évitant de ne pas la recharger pendant plus de 3 mois.

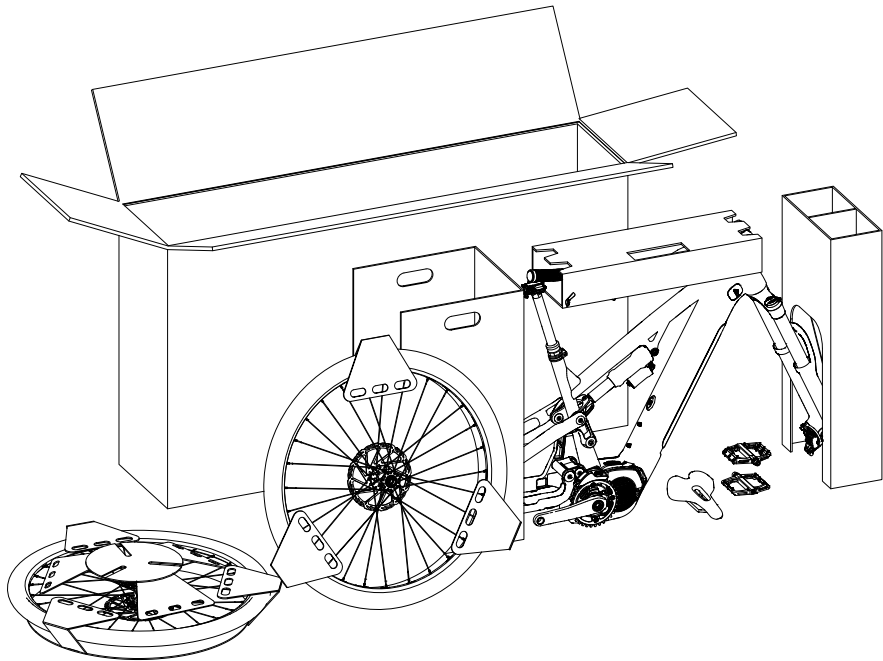
N.B. : Si la batterie est stockée à l'état vide pendant une période prolongée, elle peut être endommagée malgré la faible autodécharge et sa capacité de stockage peut fortement diminuer. Il est déconseillé de laisser la batterie branchée une fois celle-ci chargée.

7.4 STOCKAGE DU VÉLO

Il est recommandé de ranger le vélo dans un support à vélo approprié qui, dans l'idéal, n'accueille que la roue arrière. Vérifiez la pression de l'air lorsque le vélo reste inutilisé sur de longues périodes. Il convient d'éviter que les roues restent dégonflées trop longtemps. Une autre solution pour un stockage sûr consiste à suspendre le vélo à un crochet rembourré ou recouvert de plastique ou de caoutchouc. En cas de stockage de plus de trois mois, il est recommandé d'extraire le liquide d'étanchéité des pneus tubeless. Certains liquides d'étanchéité contiennent des agents corrosifs pour les jantes.

7.5 ENVOI DU VÉLO

Selon les dimensions de la Bike Box PROPAIN, le vélo peut être expédié dans différents stades de montage. Retournez le vélo dans le même état de montage qu'à la réception.



// MANUEL D'UTILISATION

1. Fixez toutes les pièces desserrées ou mobiles ou emballez-les suffisamment. Les composants coupants ou pointus doivent être emballés avec un soin particulier afin de ne pas endommager le contenu du colis ou ni d'en perforer l'emballage.
2. Pour l'envoi, démontez la roue avant et enveloppez-la d'un carton.
3. Vissez les axes traversants dans la fourche.
4. Placez le carton de calage à l'arrière sur le côté dérailleur arrière.
5. Protégez le tube horizontal à l'aide d'un matériau approprié (p. ex. isolant pour tubes) afin que le guidon ne puisse pas l'endommager.

8. RÉVISION ET ENTRETIEN



DANGER

RISQUE D'ACCIDENT DÙ À L'ENTRETIEN ET À LA RÉVISION NON EFFECTUÉS OU NON EFFECTUÉS À TEMPS !

Si vous vous passez de l'entretien et de la révision, les composants usés peuvent occasionner un accident.

- Effectuez les tâches et respectez les intervalles de révision et d'entretien indiqués dans ce manuel d'utilisation.
- Le respect des tâches et des intervalles d'entretien et de révision est une condition préalable au maintien des droits à la garantie.

Seuls une maintenance et un entretien réguliers permettront de garantir le bon fonctionnement de toutes les pièces du vélo. Vous pouvez réaliser vous-mêmes des tâches élémentaires de contrôle, d'entretien et de nettoyage à intervalles réguliers (voir « 6. Réglages avant et après une sortie EN vélo »). En fonction de l'intervalle entre les révisions, les interventions de maintenance et révisions nécessaires doivent être effectuées par PROPAIN ou par une personne ayant les qualifications nécessaires.

Les informations concernant la révision et la maintenance sont disponibles sur www.propain-bikes.de.

8.1 MAINTENANCE DES COMPOSANTS

Vous pouvez théoriquement réaliser vous-mêmes toutes les tâches d'entretien. En cas de doutes sur vos capacités ou s'il vous manque un outil particulier, ces tâches doivent être effectuées par PROPAIN ou un mécanicien diplômé deux-roues.

COMPOSANTS	TÂCHES	INTERVALLE
Vélo complet	Vérifier les couples de serrage de toutes les vis. Valeurs de couples de serrage, voir « 6.4 Couples de serrage ».	la première fois après 100 à 300 km ou 5 à 15 h* ensuite, tous les 1 500 km ou 75 h*
Cadre	Vérifier visuellement l'absence de dommages sur le cadre : fissures, déformations, décolorations et frottements causés par les gaines de câbles ou les conduites de frein.	3 mois
Fourche suspendue / amortisseur	Vérifier visuellement l'absence de dommages tels que fissures, déformations et décolorations.	3 mois
	Révision légère	50 h / 3 mois ou selon les instructions du fabricant
	Révision en profondeur	200 h / 3 mois ou selon les instructions du fabricant
Jeu de direction	Démonter, nettoyer, graisser et remonter toutes les pièces du jeu de direction. Remplacer les roulements en mauvais état ou corrodés.	6 mois
Tige de selle	Démonter, nettoyer la tige de selle et le tube de selle du cadre et réassembler sans utiliser de lubrifiants. Vérifier le couple de serrage. Couple de serrage collier de selle et serre-selle, voir « 6.4 Couples de serrage ».	3 mois

// MANUEL D'UTILISATION

COMPOSANTS	TÂCHES	INTERVALLE
Guidon / Potence	Vérifier le couple de serrage.	3 mois
	Valeurs de couples de serrage, voir « 6.4 Couples de serrage ».	
Frein	Vérifier l'usure des plaquettes de frein. → La garniture sur la plaquette de frein doit au minimum être de 0,5 mm d'épaisseur.	Régulièrement
	Vérifier l'usure des disques de frein. → Épaisseur minimum des disques de frein : Sram/Avid : 1,55 mm, Magura : 1,8 mm	Régulièrement
	Purger les freins / changer le liquide de frein	12 mois
Roues	Entretien du moyeu :	
	dans des conditions d'utilisation normales	12 mois
	dans des conditions d'utilisation extrêmes (utilisation régulière dans la poussière, la pluie, la neige ou en cas de transport fréquent sous la pluie)	3 mois
	Tâches d'entretien, voir instructions du fabricant.	
	Remplacer la jante Tubeless.	12 mois
	Vérifier l'absence de dommages au fond de jante Tubeless. Le fond de jante Tubeless doit être remplacé lorsque - le fond de jante se détache de la jante. - les motifs se détachent et le matériau support devient visible. - des renflements importants sont visibles vers l'intérieur au niveau des trous de rayons et le fond de jante Tubeless présente des plis marqués.	3 mois
	Vérifier la tension des rayons, la concentricité et l'usure de la roue.	
		10 h*

COMPOSANTS	TÂCHES	INTERVALLE
Pneus / étanchéité	Démonter les pneus et vérifier l'absence de dommages et de corps étrangers. Vérifier simultanément l'état du fond de jante Tubeless, voir ci-dessus. Remplacer le liquide d'étanchéité ou compléter le niveau, le cas échéant. Retirer le liquide d'étanchéité séché des pneus. Nous recommandons de prévoir 30 ml de liquide d'étanchéité par pneu.	3 mois
Transmission / entraînement	Vérifier l'usure de la chaîne à l'aide de la jauge d'usure. → La chaîne doit être remplacée lorsqu'il apparaît que l'allongement maximal autorisé est atteint (jauge d'usure). Les plateaux et la cassette sont également à changer lors du deuxième remplacement de la chaîne.	Premier changement après 1 000 km, puis changement régulier
	Vérifier le réglage du dérailleur arrière et du dérailleur avant.	3 mois
	En cas d'utilisation d'un dérailleur électronique ou d'une tige de selle à réglage électronique : Remplacer les piles bouton. Type de pile : CR2032	2 ans ou lorsque la LED rouge s'allume ou clignote

*h = heures d'utilisation Pour les intervalles, l'évènement en km ou en h qui se produit en premier s'applique.

// MANUEL D’UTILISATION

8.2 REMPLACEMENT DE PIÈCES

Tous les composants ne se remplacent pas avec la même facilité. Les deux associations allemandes « *Zweirad-Industrie-Verband* » (ZIV) et « *Verbund Service und Fahrrad*» (VSF) ont établi des directives en commun. Ces directives définissent les exigences de remplacement de pièces de votre vélo électrique. Les composants de votre vélo électrique sont ainsi classés en 4 catégories distinctes. Le tableau ci-dessous liste tous les composants possibles d'un vélo électrique. Certains composants intégrés au tableau ci-dessous peuvent ne pas être montés sur votre vélo électrique.

CATÉGORIE 1 : COMPOSANTS QUI NE DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS QU'AVEC L'ACCORD DU FABRICANT DE L'ENTRAÎNEMENT OU DE PROPAIN

- Moteur
- Capteurs
- Commande électronique
- Conduites électriques
- Écran / Unité de commande au guidon
- Batterie / Chargeur

CATÉGORIE 2 : COMPOSANTS QUI NE DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS QU'AVEC L'ACCORD DE PROPAIN

- Cadre
- Amortisseur
- Fourche fixe ou suspendue
- Système de freinage
- Porte-bagages (Le porte-bagages influence directement la répartition de la charge sur le vélo. L'ajout ou le retrait de charges peut amener le comportement du vélo à s'écarter de celui envisagé par le fabricant.)

CATÉGORIE 3 : COMPOSANTS QUI NE DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS QU'AVEC L'ACCORD DE PROPAIN OU DU FOURNISSEUR RESPECTIF

- Pédalier (à condition que les distances pédalier-centre du cadre (facteur Q) soient prises en compte)
- Roue (à condition que l'ETRT0 soit respectée)
- Chaîne / Courroie de transmission (à condition que la largeur d'origine soit respectée)
- Fond de jante (le fond de jante et la jante doivent correspondre. D'autres combinaisons peuvent amener le fond de jante à glisser et à endommager le boyau/la chambre à air.)
- Pneus (La forte accélération, le poids supplémentaire et la conduite plus dynamique en virage requièrent des pneus adaptés aux vélos électriques. Assurez-vous de respecter l'ETRT0.)
- Câbles / Conduites de frein
- Patins ou plaquettes de frein
- Cintre et potence (à condition de ne pas raccourcir/rallonger les câbles et/ou conduites.)
- Selle et tige de selle (Si l'écart ne dépasse pas 20 mm par rapport à la combinaison selle/tige de selle d'origine. Une répartition de la charge en dehors de la plage de réglage préconisée peut le cas échéant modifier significativement la manœuvre du vélo. La longueur des rails de selle et la forme de la selle jouent également un rôle à cet égard.)
- Éclairage avant (Les éclairages avant sont conçus pour une tension déterminée qui doit correspondre à la batterie montée sur le vélo électrique. Il convient en outre de veiller à leur compatibilité électromagnétique, les éclairages avants pouvant être sources de puissances parasites.)

// MANUEL D'UTILISATION

CATÉGORIE 4 : PIÈCES POUR LESQUELLES AUCUNE VALIDATION SPÉCIFIQUE N'EST NÉCESSAIRE

- Jeu de direction
- Boîtier de pédalier
- Pédales (à condition qu'elles ne soient pas plus larges que les pédales d'origine/de série)
- Dérailleur avant et dérailleur arrière (tous les composants de la transmission doivent correspondre au nombre de rapports et être compatibles entre eux.)
- Levier de dérailleur / Poignée tournante
- Câbles et gaines de dérailleur
- Plateaux / Cassette (à condition que le nombre de dents et le diamètre soient identiques à ceux de la pièce d'origine)
- Rayons
- Chambre à air (du même type avec le même type de valve)
- Éclairage arrière, catadioptre arrière, réflecteurs à rayon
- Béquille
- Poignées avec fixation à vis
- Sonnette

8.3 PRESSION DE GONFLAGE

La section du pneu et la distance interne de la jante déterminent la pression de gonflage maximale. Avant d'ajuster la pression de gonflage, veuillez tenir compte du tableau ci-dessous. Il ne faut en aucun cas dépasser la pression de gonflage maximale ! Si vous voulez gonfler des pneus montés d'origine, vous pouvez déterminer la pression de gonflage maximale à l'aide de la section du pneu. La section du pneu est indiquée sur l'épaulement du pneu. Avec les vélos tous terrains, vous pouvez réduire la pression de gonflage afin de favoriser l'adhérence des pneus. La pression de gonflage minimale est également indiquée sur l'épaulement du pneu et doit dans tous les cas être respectée. La pression de gonflage pour une utilisation en trail, enduro, freeride et downhill doit être de 1,5 à 1,9 bar à l'avant et de 1,7 à 2,1 bar à l'arrière.

Distance entre les crochets (interne) de la jante					Sections de pneu recommandées		Pression de gonflage maximale	
					[mm]	[pouces]	[bar]	[psi]
					18	0,7	9,8	142
					20	0,8	9,3	135
21 mm					23	0,9	8,8	128
					25	1	8,3	120
					28	1,1	7,6	110
					30	1,2	7,0	102
					32	1,25	6,6	96
					35	1,35	5,8	84
	23 mm				37	1,4	5,5	80
					40	1,5	5,3	77
		25 mm			42	1,6	5,0	73
					44	1,7	4,8	70
			27 mm		47	1,8	4,5	65
					50	1,9	4,2	61
				29 - 40 mm	52	2	3,9	57
					54	2,1	3,6	52
					57	2,2	3,3	48
					60	2,3	3,0	44
					62	2,5	2,7	39
					66	2,6	2,5	36
					69	2,7	2,3	33
					71	2,8	2,1	30

// NOTES

// NOTES

PROPAIN



CUSTOM HANDCRAFTED
MOUNTAIN BIKES